

BMS : Activité pluvio-orageuse sur les wilayas de l'Est

Une activité orageuse accompagnée de fortes pluies continue d'affecter certaines wilayas de l'Est du pays, et des Hauts-Plateaux, depuis hier en fin de matinée, indique l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Laghouat, Djelfa, M'sila, Biskra, Bordj Bou-Arréridj, Sétif et la partie Ouest de Batna, sont les wilayas concernées par ces prévisions, dont la validité en cours, se poursuivra jusqu'à aujourd'hui à 12h 00. Les cumuls des précipitations estimées atteindront ou dépasseront localement 30 mm, au cours de la même validité.

P. 2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 17 octobre 2018 - 8 Safar - N° 2040 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 05h24 Dohr : 12h34
Asr : 15h42 Maghreb : 18h13 Isha : 19h33

MÉTÉO

Alger	: 21°	16°
Oran	: 21°	14°
Annaba	: 22°	18°
Béjaïa	: 22°	17°
Tamanrasset	: 31°	17°

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-AFRIQUE

Les chefs de police africains saluent le rôle «pionnier» du Président Bouteflika et son soutien aux causes africaines

El Habiri : « Afripol continuera à s'adapter en permanence pour assurer une plus grande coopération sécuritaire »

P. 5

ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD

M. Messahel s'entretient avec le Vice-ministre sud-africain des AE de la coopération bilatérale et de la lutte contre le terrorisme

P. 5

LANCEMENT AUJOURD'HUI DE LA 2^E PHASE DE LA 24^E OPÉRATION DE RELOGEMENT DANS LA WILAYA D'ALGER

2000 FAMILLES CONCERNÉES



La deuxième phase de la 24^e opération de relogement débutera aujourd'hui dans la wilaya d'Alger, au profit de près de 2000 familles occupant les bidonvilles situés à proximité des oueds, des bâtisses menaçant ruine, des caves, des terrasses et des immeubles en cours de rénovation, a annoncé dimanche le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

P. 3

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

M. Louh : « 1.541 magistrats pour présider les commissions administratives électorales »

P. 24

HISTOIRE

MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961 : 57 ans après, la France refuse toujours de reconnaître un crime d'Etat

P. 6-7

SANTÉ

HYPERTENSION ARTÉRIELLE

Un nouvel implant pour réduire la tension

P. 12-13

FOOTBALL

QUALIFICATIONS CAN-2019 (4^EJ - GR. D): L'Algérie battue par le Bénin 1-0

La sélection algérienne de football a été battue par son homologue béninoise sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 1-0), hier au stade de l'Amitié Général Mathieu-Kérékou de Cotonou, pour le compte de la 4^e journée des éliminatoires (Gr. D) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 au Cameroun.

P. 24

ORAN : la nouvelle centrale électrique de Boutlelis sera livrée le 17 décembre 2018

P. 4

Le défunt Boustila inhumé au cimetière de Ben Aknoun

L'ancien commandant de la Gendarmerie nationale, le général de corps d'armée, feu Ahmed Boustila, a été inhumé hier au cimetière de Ben Aknoun à Alger.

P. 24

LE 20 OCTOBRE AU CENTRE DE PRESSE DU STADE 5-JUILLET Hommage au défunt journaliste sportif Abderrezak Seghouani

L'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) organise, samedi 20 octobre à partir de 10h, au centre de presse du stade 5-Juillet d'Alger, une journée témoignage en mémoire du défunt journaliste sportif Abderrezak Seghouani, décédé le 3 juillet dernier à l'âge de 59 ans. Un hommage à titre posthume sera rendu au défunt en présence de ses amis, de ses collègues et de tous ceux qui l'ont côtoyé en reconnaissance des loyaux services rendus au sport national.

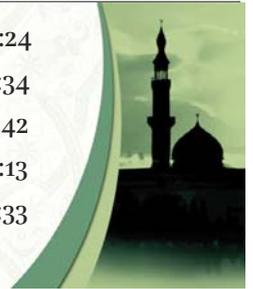
gouani, décédé le 3 juillet dernier à l'âge de 59 ans. Un hommage à titre posthume sera rendu au défunt en présence de ses amis, de ses collègues et de tous ceux qui l'ont côtoyé en reconnaissance des loyaux services rendus au sport national.



Horaire des prières

Mercredi 7 Safar 1440

Fajr	05:24
Dohr	12:34
Asr	15:42
Maghreb	18:13
Isha	19:33



MÉTÉO Activité pluvio-orageuse sur les wilayas de l'Est

Une activité orageuse accompagnée de fortes pluies continue d'affecter depuis hier certaines wilayas de l'Est du pays, et des Hauts-Plateaux, indique l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Laghouat, Djelfa, M'sila, Biskra, Bordj Bou Arreridj, Sétif et la partie ouest de Batna, sont les wilayas concernées par ces prévisions, dont la validité en cours, se poursuivra jusqu'à aujourd'hui à 12h. Les cumuls des précipitations estimées atteindront ou dépasseront localement 30 mm, au cours de la même validité. En outre, des pluies assez soutenues, parfois sous forme d'averses affecteront à compter d'aujourd'hui, les wilayas du Centre et de l'Est du pays. Les wilayas de Jijel, Bejaïa, Bouira, Boumerdès, Alger, Tipaza, Blida, Médéa et Ain Defla, sont concernées par les prévisions du BMS, dont la validité sera en cours à compter de ce matin à 9h, à demain jeudi à 12h. Les cumuls des précipitations estimées, atteindront, ou dépasseront localement 40 mm durant la validité du BMS, selon la même source.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE KOUBA 182^e numéro de l'émission «Rendez-vous avec l'histoire»



Sous le patronage du ministère des Moudjahidine, le Musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, au siège du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage Chahid

Hamdoud-Mouhamed de Haï El Badr (Kouba), le 182^e numéro de l'émission «Rendez-vous avec l'histoire» qui aura pour thème cette fois-ci «Les manifestations du 17 octobre 1961».

DEMAIN AU CRASC D'ORAN Présentation de l'ouvrage «Le théâtre d'Abdelkader Alloula»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise demain jeudi 18 octobre à partir de 14h, un forum consacré à la présentation de l'ouvrage «Le théâtre d'Abdelkader Alloula. Le texte et la scène».

DU 5 AU 8 NOVEMBRE À LA SAFEX Salon des métiers du livre et des arts graphiques

L'Organisation nationale des éditeurs du livre (ONEL), organise du 5 au 8 novembre 2018, au Palais des Expositions des Pins-Maritimes (Safex), la 2^{ème} édition du Salon professionnel dédié aux métiers du livre et des arts graphiques. Cette nouvelle édition se veut une confirmation des résultats et des recommandations de la première édition et de l'inscription de ses objectifs dans une dynamique de lancement d'initiatives et de projets.

SÛRETÉ NATIONALE Saisie 6 kg de cannabis traités à Batna

Agissant sur information, les forces de police de la sûreté de wilaya de Batna, muni d'un mandat de justice, ont opéré une perquisition dans un domicile sis à Batna, qui s'est soldée par l'arrestation d'un trafiquant de drogue et la récupération de plus de six (6) kg de cannabis traités, indique un communiqué de la Cellule de communication et presse de la DGSN.



Météo

	Max	Min
Alger	21°	16°
Oran	21°	14°
Annaba	22°	18°
Béjaïa	22°	17°
Tamanrasset	31°	17°

PALAIS DES RAÏS Exposition photographique de Mimmo Jodice

L'Institut culturel italien à Alger, organise, jusqu'au 27 octobre au Palais des Raïs, une exposition photographique de Mimmo Jodice.



SEAAL Suspension de l'AEP à Heuraoua



Dans le cadre de la préservation de la bonne qualité de l'eau distribuée, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), procédera aujourd'hui, de 09h à 15h, au nettoyage d'un ouvrage principal de distribution. Ces travaux, localisés au niveau de la commune de Heuraoua, engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui touchera la commune de Heuraoua (en sa totalité). SEAAL précise à ses clients que l'alimentation en eau potable reprendra progressivement dès la fin des travaux. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitalier). SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

CHU DE TIZI-OUZOU Journées nationales de pharmacie

Le Centre hospitalo-universitaire Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou, organise aujourd'hui et demain, les 7^{èmes} journées nationales de pharmacie, placées cette année sous le thème : «La pharmacie hospitalière face aux nouvelles thérapies innovantes».



LES 21 ET 22 OCTOBRE À L'AURASSI Congrès sur «La gestion médico-légale des catastrophes»



L'Académie algérienne de développement des sciences médico-légales (AADSML), organise les 21 et 22 octobre à l'hôtel El Aurassi, le 2^{ème} congrès international sur «La gestion médico-légale des catastrophes».

CE MATIN À L'ENST Université d'été de la Maison de l'entrepreneuriat

Sous le thème «L'entrepreneuriat au cœur de l'innovation», la Maison de l'Entrepreneuriat, organise son université d'été, aujourd'hui et demain, à l'Ecole nationale supérieure de technologie (ENST). Au programme : des conférences et des débats qui porteront sur l'entrepreneuriat et l'innovation.



BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE DE LECTURE PUBLIQUE DE TO Atelier d'initiation à la bande dessinée

A l'occasion du Salon de la bande dessinée (Tizi Bulle), la direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise ce matin à partir de 9h30, au niveau de la Bibliothèque principale de lecture publique, un atelier d'initiation à la bande dessinée animé par Togui et Nime. L'atelier est ouvert à toutes les personnes intéressées âgé entre 06 ans et plus. Les places sont limitées à 15 personnes.

ALGER:

Lancement aujourd'hui de la 2^e phase de la 24^e opération de relogement au profit de près de 2000 familles

La deuxième phase de la 24^e opération de relogement débutera aujourd'hui dans la wilaya d'Alger, au profit de près de 2000 familles occupant les bidonvilles situés à proximité des oueds, des bâtisses menaçant ruine, des caves, des terrasses et des immeubles en cours de rénovation, a annoncé dimanche le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

La première phase de la 24^e opération de relogement dans la wilaya d'Alger avait débuté en juillet dernier au profit de plus de 1000 familles.

L'actuelle opération de relogement se déroulera en 4 phases et profitera dans son ensemble à 8000 familles, rappelle-t-on.

Lors d'une conférence de presse animée au siège de la wilaya, M. Zoukh a précisé que la deuxième phase de la 24^e opération de relogement qui débutera aujourd'hui, touchera 17 sites répartis sur 20 communes relevant de 10 circonscriptions administratives, en vue de prendre en charge les familles occupant les bidonvilles situés à proximité des oueds, des régions exposées aux inondations et des voies express, outre les familles occupant des caves, des terrasses, des bâtisses menaçant ruine et des immeubles en cours de rénovation.

La deuxième phase de la 24^e opération de relogement qui a concerné 10 circonscriptions administratives, à savoir Baraki, Bouzareah, Sidi M'hamed, Bab El Oued, Rouiba, Bir Mourad Raïs, El Harrach, Zeralda, Chéraga et Hussein Dey se déroulera en deux parties.

La première partie qui débutera mercredi prochain concernera près de 1300 familles, tandis que la deuxième profitera à près de 600 familles, et ce une semaine après l'exécution de la première partie, selon M. Zoukh.

Les familles relogées seront accueillies dans les nouvelles cités, à savoir: celles des 1200 logements "Haouch Mihoub" (commune de Baraki), des 264 logements du quota des 1200 logements de Selmani (commune des Eucalyptus), des 162 logements du quota des 2400 logements (commune d'Oued Fayet), des 138 logements du quota des 400 logements "Djenane Sfari" (commune de Bir Khadem) et des 958 logements du quota des 1602 logements (commune de Douira).

Les 1300 Familles concernées par la 1^{ère} partie du relogement sont issues des bidonvilles suivants: "Zahlouka", "Belgourari", "Djekan" (Reghaia), "Saliba", "Biga 2" (près de la voie express), "Laghouazi" (Baraki), "Trig Chioukh" (près de Oued Boufrizi), outre les familles occupant les magasins de l'ex Groupe Riadh (Bouzareah) et 72 familles occupant les toits et les caves des immeubles en



rénovation dans les communes d'Alger centre, de Sidi M'hamed et d'El Mouradia et 115 familles relevant des communes de la Casbah, Bab El Oued, Bologhine, Birkhadem et Dely Ibrahim (immeubles menaçant ruine).

La deuxième partie de l'opération concerne 600 familles issues des sites suivants: le bidonville "Gomez" (Staoueli), les familles entravant la réalisation du projet d'un stade communal à Zeralda, le bidonville "Snighi" (près de ligne ferroviaire de Oued Semar), le bidonville près de Oued El Harrach et les familles occupant 38 immeubles menaçant ruine à Bab El Oued.

Elle concerne également 56 familles résidant au niveau du bidonville "Berrouaghi", celles entravant le projet de réalisation d'un stade communal aux Eucalyptus et celles occupant le terrain destiné au projet d'expansion des rives de Oued Ouchayah (El Magharia), outre 11 familles dont les recours avaient été acceptés.

M. Zoukh a indiqué que la superficie des terrains restitués depuis 2014 jusqu'à cette opération s'élevait à près de 530 hectares, sachant que la 2^{ème} phase de la 24^{ème} opération de relogement a permis la récupération de 11 hectares.

Il a affirmé, en outre, que le nombre des recours déposés par les exclus de ces logements au niveau de la commission des recours de la wilaya d'Alger depuis 2014 jusqu'à aujourd'hui, dépassait les 19.000 recours dont plus de 1200 acceptés.

M. Zoukh a annoncé, dans ce sens, qu'il sera procédé lundi 15 octobre, en collaboration avec le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, à la remise de 1500 clés de logements AADL et plus de 1000 clés au profit de

familles ayant bénéficié de logements sociaux participatifs (LSP) et ce au niveau de la salle omnisport de Cheraga.

Vaste opération de relogement à Alger à l'occasion du 1^{er} novembre

M. Zoukh a annoncé que "la wilaya d'Alger, à l'instar des autres wilayas du pays, organisera à l'occasion de la célébration de l'anniversaire du 1^{er} novembre 1954, une vaste opération de relogement", précisant que la wilaya d'Alger procèdera au relogement de plus de 3500 familles, dont plus de 2500 souscripteurs au programme AADL et plus de 1000 familles bénéficiaires de logements publics promotionnels (LPP). "En totalisant le nombre des familles relogées depuis 2014 à ce jour, toutes formules confondues, plus de 47.000 familles ont bénéficié de la formule logement public locatif (LPL), plus de 18.000 familles de la formule logement social participatif (LSP), plus de 24.000 familles dans le cadre du programme AADL et plus de 5000 familles dans le cadre de la formule logement public promotionnel (LPP), outre le nombre des familles relogées dans le cadre de la 2^{ème} phase de la 24^{ème} opération ainsi que les logements AADL qui seront distribués demain lundi et ceux qui seront distribués à l'occasion du 1^{er} novembre.

Le nombre total des bénéficiaires de logements à Alger atteindra 100.518 familles, a-t-il ajouté.

Répondant à une question sur les mesures prises concernant les logements promotionnels aidés (LPA), le wali a fait savoir que "les assiettes foncières consacrées à cette formule ont été fixées", ajoutant que "cette opération est au stade de l'enquête foncière concernant ces terrains".

JUSTICE

Parachèvement d'un projet de loi relatif à la lutte contre le crime électronique

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a annoncé, à partir de Boumerdes, le parachèvement dernièrement, par les services de son département, d'un projet de loi relatif à la lutte contre le crime électronique.

«En application des instructions du président de la République, lors d'un précédent conseil ministériel, le ministère de la Justice a achevé l'élaboration d'un projet de loi relatif à la lutte contre le crime électronique», a indiqué lundi le ministre dans une allocution diffusée simultanément à partir de la Cour de Boumerdes, à travers nombre de cours à l'échelle nationale.

Il a souligné, à cet effet, l'impératif de renforcement du système législatif relatif à la lutte contre ce type de crime «dangereux», quelque fois à l'origine, a-t-il dit, de la «dislocation de familles entières», outre son impact négatif sur la stabilité des citoyens, et de la société, et partant de tout le pays, a-t-il estimé.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux a réitéré, à l'occasion, son appel aux parquets généraux et aux services de la police judiciaire, en vue de veiller à l'application de la Loi, et à accomplir scrupuleusement leur mission dévolue à la lutte contre tous les crimes et les déviations sociales, conformément à leur prérogatives et dans le respect de la Loi.

Il leur a recommandé d'engager une action publique dans les cas impliquant la protection du pays, sa sécurité, son économie et sa stabilité.

M. Tayeb Louh a, également, lancé un appel à tous les citoyens et aux institutions compétentes en vue de faire un effort préventif susceptible de prémunir le pays contre les conséquences d'actes criminels que la justice n'est pas apte à réparer.

Il a cité à titre indicatif les atteintes aux terres agricoles et les affaires d'atteintes à l'honneur des familles et à leur vie privée, par le biais des réseaux sociaux notamment.

ATTENTAT DU PALAIS DU GOUVERNEMENT (2007): Le dossier de nouveau devant la justice

Six (6) des dix huit (18) inculpés déjà condamnés en 2012 à la peine capitale pour leur implication dans l'attentat à l'explosif ayant ciblé le 11 avril 2007 le Palais du Gouvernement faisant 20 morts et 222 blessés, seront rejugés le 26 décembre prochain par le Tribunal criminel d'Appel d'Alger, a-t-on appris hier de la Cour d'Alger.

Le procès en appel de six inculpés poursuivis pour «appartenance à un groupe terroriste dont le but est de semer l'effroi au sein de la population et créer un climat d'insécurité, participation à des actes terroristes avec usage d'explosifs et homicide volontaire avec préméditation et guet-apens» aura lieu le 26 décembre prochain, selon le rôle de la 2^{ème} session criminelle de 2018 affiché au niveau du hall de la Cour d'Alger.

Dix huit (18) individus dont neuf (9) en fuite, parmi eux Abdelmalek Droukdel, ont été condamnés dans cette affaire, à des peines allant de dix (10) années de réclusion à la peine capitale (16 condamnations à la peine capitale ont été prononcées dont 9 par contumace).

Selon l'arrêt de renvoi, les mis en cause appartenaient à un groupe terroriste activant dans la région de Thénia (W).

Boumerdes à l'est d'Alger) relevant de l'Organisation terroriste «Al-Qaïda au Maghreb islamique» (AQMI).

L'attentat à l'explosif contre le Palais du Gouvernement avait été perpétré simultanément avec «un autre attentat contre le siège de la sûreté urbaine de Bab Ezzouar (Est d'Alger), suivi d'un troisième contre le siège de la brigade de gendarmerie de Bab Ezzouar.

Ces deux derniers attentats avaient fait 12 morts et 131 blessés». Selon la même source, les services de sécurité avaient «découvert le même jour (11 avril 2007) une autre voiture piégée stationnée à la rue Djenane El-Malik dans la commune de Hydra et qui a été désamorcée par la suite».

APS

RELOGEMENT À ALGER:

Le fichier national du logement écarte 5.712 candidats des listes

Toutes les opérations de relogement organisées à Alger (de juin 2014 à octobre 2018) ont permis le contrôle des dossiers de 61407 candidats au niveau du fichier national du logement, qui a abouti à la radiation de 5712 candidats ayant déjà bénéficié de logements ou de subventions de l'Etat de la liste des bénéficiaires, ont fait savoir hier les services de la

wilaya d'Alger. "Le fichier national du logement a révélé que 5712 candidats soit 9,30% des dossiers contrôlés depuis mi-juin 2014 ont déjà bénéficié de logements ou de subventions de l'Etat ou possèdent des biens fonciers, ce qui a mené à leur radiation des listes des bénéficiaires", a précisé la même source. Pour rappel, le wali d'Alger,

Abdelkader Zoukh avait indiqué que depuis 2014 jusqu'à présent, plus de 47.000 familles ont bénéficié à Alger de logements publics locatifs (LPL), plus de 18.000 familles de logements sociaux participatifs (LSP), plus de 24.000 familles de logement AADL et plus de 5000 familles de logements publics promotionnels (LPP), outre près

de 2000 familles devant être relogées ce mercredi, au titre de la 2^e phase de la 24^e opération de relogement ainsi que 2500 logements AADL distribués ce mardi et 3500 autres logements devant être remis aux bénéficiaires le 1^{er} novembre prochain, soit un total de 100518 familles relogées en novembre prochain".

ASSAINISSEMENT : Des processus écologiques mis en relief au Salon «ERA 2018» d'Oran

L'intérêt écologique et économique des processus adoptés par l'Office national de l'assainissement (ONA) est mis en relief depuis hier à Oran dans le cadre de sa participation à la 9ème édition du Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable (ERA 2018).

Pour l'édition du Salon international ERA 2018, «l'ONA met en avant l'aspect environnemental des projets lancés dans son plan d'action», ont indiqué les représentants de cet établissement public relevant du ministère des Ressources en eau.

Il s'agit notamment, a précisé à l'APS Faziya Merzoug, cadre d'études chargée de communication auprès de la Zone d'Oran de l'ONA, de «la réalisation des stations d'épuration (STEP) dans les Hauts plateaux et dans le Sud du pays qui fonctionnent par le lagunage naturel et la phyto-épuration».

Le lagunage naturel, a-t-elle expliqué, s'appuie sur les espèces qui, dans la nature, recyclent naturellement les nutriments, permettant la biodégradation de certains polluants et l'infiltration dans le sol d'une eau plus propre.

Le processus de la phyto-épuration consiste, quant à lui, en la filtration des eaux usées à travers plusieurs étages de lits composés de sables et de graviers plantés de macrophytes (végétaux).

«Ces deux processus sont écologiques et économiques et s'inscrivent parfaitement dans la politique de développement environnemental», a fait valoir la représentante de l'ONA, rappelant que son établissement gère le réseau d'assainissement de 1.125 communes à travers 44 wilayas.

Depuis sa création en 2001, l'ONA compte à son actif 148 stations d'épuration et 468 autres de relevage et pompage, a fait savoir sa chargée de communication.

Une centaine d'exposants participent à la 9ème édition du Salon ERA 2018, ouvert lundi au Centre des conventions «Mohamed Benahmed» (CCO) pour trois journées d'activités sous le slogan «Pour l'émergence d'une filière industrielle nationale».

La commissaire du Salon, Linda Oulounis, a signalé, de son côté, qu'en plus de sa vocation première, centrée sur les énergies renouvelables, cet événement met en exergue toutes les dimensions du développement durable.

Elle a cité à ce titre les segments qui touchent à la préservation des ressources naturelles comme la réutilisation des eaux usées, la valorisation des déchets, la gestion de l'eau et l'économie d'énergie.

Des solutions innovantes tenant compte des exigences environnementales sont présentées par d'autres exposants au Salon, à l'instar de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) qui met en valeur, entre autres procédés, ceux portant élimination des rejets industriels et valorisation des boues d'épuration.

La cérémonie inaugurale du Salon s'était tenue en présence du ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, accompagné de la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati. Cette manifestation économique est organisée par l'agence événementielle «Myriade Communication», basée à Alger.

APS

ORAN: La nouvelle centrale électrique de Boutlelis sera livrée le 17 décembre 2018

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a annoncé à partir d'Oran, que la centrale électrique à turbine à gaz de Boutlelis sera inaugurée lors de sa prochaine visite dans la wilaya, le 17 décembre, mettant en garde contre tout retard.

Le ministre a accordé, dans ce cadre, un délai d'une semaine à la société COSIDER pour rattraper le retard dont elle a la responsabilité. Mustapha Guitouni a, en outre, insisté lors de sa visite lundi à Oran, sur la coordination des efforts entre les différentes sociétés présentes sur le chantier de la centrale électrique, lancé en 2014 et qui a enregistré plusieurs retards pour atteindre actuellement un taux d'avancement global de 80%.

Il a, d'autre part, souligné l'importance du projet qui devra renforcer la production de l'énergie électrique dans l'Ouest du pays et desservir quelque 50.000 habitants, notamment la nouvelle ville «Ahmed Zabana» de Misserghine. De leur côté, les responsables du projet, qui devait initialement être livré en avril 2018, ont expliqué que

les retards enregistrés sont dus à plusieurs facteurs, notamment des fuites d'eau au niveau des échangeurs d'air qui pourraient occasionner d'importants dommages.

L'autre raison du retard est justifiée par la non-conformité de certains équipements qu'il fallait remplacer, nonobstant des perturbations dans la livraison d'une huile nécessaire pour la confection des boîtes de câbles et la non-conformité des soudures dans les postes de gaz. Néanmoins, les responsables du projet ont affirmé au ministre que la première tranche sera livrée et mise en exploitation le 17 décembre 2018 et la seconde le 31 janvier 2019.

Pour parer à toute éventualité, une cellule de veille formée de toutes les sociétés présentes sur le chantier a été créée, afin de coordonner les efforts et éviter tout retard

supplémentaire. Le projet de la centrale électrique à turbine à gaz de Boutlelis de 2 X 223 mégawatts (446 MW) et d'un coût de plus de 32 milliards DA a pour objectifs, selon les responsables, de satisfaire la demande grandissante en énergie électrique dans la région ouest et d'assurer une sécurité énergétique.

Mustapha Guitouni a, par ailleurs, inauguré l'agence commerciale d'Arzew, qui a fait l'objet d'une opération de rénovation intégrale d'un coût de 20 millions DA.

Il a, en outre, visité le chantier d'une nouvelle agence commerciale sise dans la zone



des sièges au quartier de l'USTO à Oran, dont le chantier a été lancé en février 2018 et qui sera livrée l'été 2019. Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, accompagné de la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati, a présidé à Oran l'ouverture de la 9ème édition du Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable (ERA 2018), rappelle-t-on.

LAGHOUAT : Ould Kaddour met en service la station de compression de gaz GR4 à Hassi-R'mel

Une station de compression de gaz GR-4 a été mise en service hier à Hassi-R'mel (wilaya de Laghouat) par le président directeur général du groupe Sonatrach, Abdelmoumène Ould Kaddour. La station, qui a été réalisée par une entreprise italienne et dont le coût a atteint les 15,6 milliards DA, regroupe plusieurs lignes de transport de gaz et devra permettre d'accroître la pression de 45 à 71 bars pour l'expédition de gaz vers le centre national de dispatching à Hassi-R'mel et, de là, vers le Nord du pays et l'exportation.

La nouvelle installation énergétique permettra aussi d'accroître la capacité globale de production de gaz à 50 milliards m³/an, a-t-on expliqué en annonçant aussi la réception de la station de compression GR-7 dans le courant du mois de mars 2019.

Le P-dg de Sonatrach a visité, en outre, le projet Boosting de gaz, avant

de se rendre au centre d'innovation implanté au Centre de formation à la direction Production où une présentation lui a été faite sur la stratégie de la Sonatrach à l'horizon 2030.

Parmi les objectifs escomptés par le groupe dans le cadre de cette stratégie, l'exportation de 50% de la production de gaz traitée vers de nouveaux marchés internationaux, ainsi que la création de 15.000 emplois directs, en plus de l'accroissement des activités annuelles d'exploration.

Une présentation a été également faite au P-dg de Sonatrach sur le projet Boosting dans sa phase trois, dont le coût est évalué à 40 milliards DA, pour une capacité de production atteignant les 190 millions m³/jour et regroupe 293 km de canalisations. La réception de ce projet de Boosting phase 3 est prévue en deux phases, la première entre la fin 2019 et le début 2020, et la seconde

dans le courant de 2023, selon les explications fournies. M. Abdelmoumène Ould-Kaddour a indiqué, dans un point de presse, que les efforts sont déployés pour élever Sonatrach au rang des cinq (5) premières compagnies énergétique dans le monde, soulignant, au passage, les avancées réalisées par le groupe dans le domaine de l'innovation et du transfert technologique. Il a rappelé, par ailleurs, les objectifs de l'entreprise en ce qui concerne la restructuration de la ressource humaine et la formation continue pour améliorer le potentiel des travailleurs, avant de faire part aussi du souhait de grandes entreprises internationales d'investir en Algérie, au regard de l'existence de nombreux facteurs incitatifs. Le P-dg du groupe Sonatrach a affirmé, concernant le sponsoring d'activités sportives, la disposition de l'entreprise à répondre à cette doléance soulevée par les autorités locales.

TRANSPORT Lancement prochain des travaux de réhabilitation de la ligne ferroviaire reliant le port d'Annaba à la mine de Djebel El Ounk

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a annoncé à Relizane, le lancement prochain des travaux de réhabilitation de la ligne ferroviaire dans l'Est du pays reliant le port d'Annaba à la mine de Djebel El Ounk de Bir El Ater (wilaya de Tebessa).

En marge de la visite d'inspection lundi dans la wilaya de Relizane, le ministre a déclaré à la presse que cette ligne minière qui traverse les wilayas d'El Tarf, Guelma et Souk Ahras est un des plus grands projets du pays qui fera l'objet d'une opération de réhabilitation portant sur la correction du trajet et l'ins-

tallation de panneaux signalétiques modernes.

M. Zaalane a souligné que le programme du Président de la République ne s'appuie pas seulement sur l'ouverture de nouvelles lignes ferroviaires, mais comporte également des opérations de réhabilitation et de mise à niveau des lignes réalisées. Le ministre a précisé que l'objectif de réhabilitation de cette ligne minière est la complémentarité entre différents secteurs qui assure une exploitation optimale des mines de phosphate de Boukhadra de fer d'El Ouenza (Tébessa) contribuant à l'industrie de transformation et à l'exportation.

En inspectant le projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant Relizane, Tiaret et Tissemsilt sur une longueur de 185 kilomètres et qui enregistre un taux d'avancement des travaux de 50 pour cent, Abdelghani Zaalane a insisté sur le respect des délais de réception des projets ferroviaires en vue de leur exploitation.

«Notre objectif actuel est de respecter nos engagements et concrétiser des objectifs tablant à l'horizon 2021 sur le transport de plus de 17 millions de tonnes de marchandises et de 60 millions de voyageurs par voie ferrée par an à l'échelle nationale

en vue d'atténuer la tension sur les routes», a-t-il déclaré.

Après avoir visité le tronçon de la voie express de la wilaya de Relizane reliant l'autoroute est-ouest au port de Mostaganem, le ministre a indiqué que cette voie fait partie d'un total de 13 projets similaires à travers le pays.

Il a inspecté aussi des chantiers de dédoublement de la ligne ferroviaire Oued Sly-Yellel, le projet de la station de péage de l'autoroute Est-Ouest à Hamadna et les travaux de réhabilitation du tronçon de l'axe reliant les deux routes nationales 23 et 4 sur une longueur de 16 km.

ALGÉRIE-AFRIQUE

Les chefs de police africains saluent le rôle «pionnier» du Président Bouteflika et son soutien aux causes africaines

Les chefs de police africains ont salué, hier, «le rôle pionnier» du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, son soutien aux causes africaines et ses efforts pour le renforcement de la coopération dans différents domaines dont la coopération sécuritaire.

A l'issue des travaux de la 2ème AG du Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol), les chefs de police africains ont adressé un message de remerciements et de reconnaissance au président Bouteflika, lu en leur nom par le directeur général de la police soudanaise, Tayeb Babiker Ali, dans lequel «ils ont salué le rôle pionnier du chef de l'Etat, son soutien aux causes africaines et sa contribution à la concrétisation des valeurs de solidarité et de coopération entre les Etats africains dans différents domaines dont la coopération sécuritaire et la promotion des différentes initiatives et démarches visant à sa promotion et son développement».

A cet effet, ils ont mis en avant «avec fierté et re-

connaissance les grandes réalisations de l'Algérie dans différents secteurs et les acquis concrétisés sous la direction éclairée et sage du président Bouteflika dans un climat empreint de paix et de stabilité dont jouit l'Algérie». Les participants ont aussi salué «les efforts du président de la République et ses actions louables visant à instaurer la paix et la stabilité dans le continent en euvrant, notamment, au règlement de certains conflits à travers le dialogue, les voies pacifiques et les négociations tout en respectant la souveraineté des Etats et favorisant la non ingérence dans les affaires internes des pays.

Ils ont rappelé, en outre, «le militantisme du président de la République dans l'instauration de la paix et



de la sécurité internationale ainsi que ses efforts dans la lutte contre le terrorisme et extrémisme violent outre sa politique clairvoyante visant la promotion et la protection des droits de l'homme pour fonder l'Etat de droit et instaurer les valeurs de la conciliation et de la concorde». Les hôtes de l'Al-

gérie ont exprimé, par ailleurs, «leurs profonds remerciements au président de la République et au Directeur général de la Sûreté nationale, président de l'Assemblée générale (AG) d'Afripol, Mustapha El-Habiri pour les efforts déployés en vue de faire aboutir les travaux de cette 2e AG».

El Habiri : «Afripol continuera à s'adapter en permanence pour assurer une plus grande coopération sécuritaire»

Le mécanisme de coopération policière africaine (Afripol) continuera à s'adapter «en permanence pour assurer une plus grande coopération sécuritaire» au niveau des Etats membres, a soutenu lundi à Alger le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), président de l'Assemblée générale d'Afripol, le Colonel Mustapha El Habiri.

«Avec l'appui de l'Union africaine et le soutien des différents partenaires, Afripol continuera à s'adapter en permanence afin de relever un défi énorme pour assurer une plus grande coopération sécuritaire au niveau des Etats membres de l'UA en vue d'affronter les multiples formes de menaces sécuritaires émergentes», a-t-il dit, dans un allocution lue en son nom par le directeur de la Police judiciaire, le contrôleur de police, Ali Ferrag, à la clôture des travaux de la 2ème Assemblée générale d'Afripol.

M. El Habiri a indiqué que les dé-

terminations, adoptées lors de cette session, ne manqueront pas de marquer une étape «importante» dans la réalisation du plan d'action d'Afripol, qui a inscrit parmi ses priorités la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale, afin de développer et renforcer les partenariats et les synergies entre les institutions en charge de la lutte, en étroite coordination avec les organisations policières internationales.

Pour lui, la tenue de cette session a témoigné de la capacité d'Afripol à fédérer les énergies, promouvoir les initiatives et partager les expériences afin de permettre de relever ensemble les défis de la sécurité.

M. El Habiri a fait savoir que les différents points de vue échangés par les participants sur la nouvelle approche d'alliance stratégique africaine basée sur le renforcement de la coopération policière, tant régionale qu'internationale en matière de lutte le ter-

rorisme et la criminalité transnationale organisée, ont été «instructifs et pertinents».

Il a ajouté que les communications présentées et la pertinence des débats sont le fruit des expériences communes, à même de développer ensemble des initiatives innovantes visant à renforcer la sécurité des citoyens africains, précisant que ces initiatives contribueront à redynamiser l'Afripol, qui constitue un moyen de solidarité active afin de prévenir les nouvelles formes de criminalité émergente.

Le président de l'Assemblée générale d'Afripol a rendu, par ailleurs, hommage au président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour son «appui indéfectible» à cet organisme, ce qui témoigne, a-t-il soutenu, de son «attachement aux idéaux de paix, de sécurité, de stabilité, de développement de démocratie et de bonne gouvernance sur le Continent pour faire face au défis du millénaire».

ALGÉRIE-AFRIQUEDUSUD

M. Messahel s'entretient avec le Vice-ministre sud-africain des Affaires étrangères de la coopération bilatérale et de la lutte contre le terrorisme

Les dossiers de la coopération bilatérale, de la lutte contre le terrorisme, ainsi que l'émigration clandestine, ont été au centre des discussions, hier à Alger, du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel avec le Vice-ministre sud-africain des Relations internationales et de la Coopération, Luwellyn Landers.

Dans une déclaration à la presse en marge de cette rencontre, M. Messahel a indiqué avoir abordé lors de l'audience, la coopération

bilatérale, notamment en matière de coordination sécuritaire entre les deux pays, l'extrémisme violent, ainsi que l'émigration clandestine.

Il a mis en avant, à ce propos, les relations «excellentes et stratégiques» liant l'Algérie à l'Afrique du Sud qui joue, a-t-il dit, «un grand rôle» en Afrique et qui sera un membre non permanent au Conseil de sécurité, représentant du continent africain. Il a été également question, poursuit le chef

de la diplomatie algérienne, de l'examen de la coordination entre les deux pays «tant au niveau continental qu'au niveau des Nations unies, qu'il s'agisse de la défense de nos intérêts en tant que deux pays partenaires ou de ceux du continent africain dans les fora internationaux» a-t-il ajouté. A cette occasion, il a annoncé la visite qu'effectuera son homologue sud-africain, fin novembre ou décembre prochains en Algérie, après la visite qu'il avait effectuée

dans ce pays en septembre dernier.

Dans ce cadre, M. Luwellyn Landers a fait savoir que quelques recommandations seront soumises lors de la prochaine rencontre des deux ministres, affirmant, par ailleurs, que sa visite au Sahara occidental, lors de laquelle, il a apporté «des aides matérielles et humanitaires à ce peuple, était très fructueuse».

ALGÉRIE-SOUDAN

M. Zaalane s'entretient avec l'ambassadeur du Soudan en Algérie

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a reçu en audience, hier à Alger, l'ambassadeur de la République du Soudan à Alger, Mohamed Elabeid, avec lequel il a évoqué les opportunités et voies du renforcement de la coopération et du partenariat entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

La visite s'inscrit dans le cadre du renforcement et de la promotion des voies de coopération et de partenariat entre l'Algérie et le Soudan en matière de travaux publics et de transports, ajoute le communiqué. Les entretiens ont porté, également, sur les principaux volets de coopération et de partenariat entre les deux pays ainsi que les moyens de les renforcer, a ajouté la même source, ajoutant que les deux parties ont évoqué plusieurs points d'intérêt commun, notamment ceux relatifs aux transports aérien et maritime qui font l'objet d'un suivi permanent par les deux parties.

A cet égard, M. Zaalane et l'ambassadeur soudanais se sont félicités des bonnes relations de coopération liant les deux pays, insistant sur la poursuite des efforts pour la réalisation des perspectives d'avenir au mieux des intérêts communs.

ALGÉRIE-ÉGYPTE-OCI Organisation de la coopération islamique: Necib évoque l'expérience algérienne dans l'alimentation en eau potable

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a souligné au Caire l'effort consenti par l'Algérie pour pérenniser un service de l'eau potable et de l'assainissement de qualité, a indiqué un communiqué du ministère.

Intervenant au cours de la 4e session de la réunion des ministres chargés de l'Eau de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), tenue les 14 et 15 octobre au Caire, M. Necib «a fait part de l'effort significatif de l'Algérie pour garantir et pérenniser un service de l'eau potable et de l'assainissement de qualité au profit des citoyens grâce aux investissements importants consentis par l'Etat, dans le cadre des différents programmes de développement initiés par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, depuis le début des années 2000».

Le ministre a également évoqué l'expérience de l'Algérie dans la mobilisation de la ressource et l'accès à l'alimentation en eau potable, ainsi que l'avancée avérée dans le domaine de l'épuration et la protection de la ressource, ajoute le communiqué.

En marge des travaux de cette réunion, M. Necib a été reçu, en compagnie des autres ministres chargés de l'Eau des pays de l'OCI, par le président égyptien, Abdel Fattah Sissi, qui a fait part de l'importance de la protection et l'usage optimal de la ressource en eau, et des enjeux auxquels sont confrontés les pays de l'OCI.

Le ministre a aussi pris part, aux côtés de ses homologues des pays de l'OCI, à l'ouverture de la première semaine du Caire sur l'eau, organisée sous le thème «la préservation de l'eau pour un développement durable.» En outre, il a eu l'occasion de partager l'expérience de l'Algérie avec les différents ministres chargés de l'eau des pays de cette organisation, et a fait part de la disponibilité de l'Algérie à contribuer pleinement aux objectifs de coopération dans le domaine de l'eau.

La 4ème session de la réunion des ministres chargés de l'Eau de l'OCI, qui a vu la participation de 42 délégations des pays membres de cette organisation, a été une occasion pour mettre en avant les enjeux et les défis auxquels sont confrontés ces pays, particulièrement pour ce qui est de la protection et de la préservation de cette ressource rare menacée par les conséquences des changements climatiques, explique la même source.

Elle a également été une occasion pour l'installation du Conseil de l'Eau des pays membres de l'OCI. Cet instrument devra contribuer pleinement à la mise en œuvre de la vision arrêtée par l'OCI en matière de politique de l'eau, et permettre ainsi la concrétisation des objectifs de gestion intégrée de la ressource en eau dans un cadre de développement durable.

M A S S A C R E S D U 1 7 O C T O B R E 1 9 6 1

La législation française sur l'accès aux archives, «une des plus restrictives»

La commémoration des massacres du 17 octobre 1961 intervient cette année alors que le président Emmanuel Macron vient de reconnaître la responsabilité de l'Etat français dans la disparition et l'assassinat, en juin 1957, du militant français engagé en faveur de l'indépendance de l'Algérie, Maurice Audin. Tout en qualifiant de «pas immense» la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat français dans l'assassinat de Maurice Audin, l'universitaire Olivier Le Cour Grandmaison a affirmé que l'ensemble des crimes coloniaux, commis par la France, doivent être qualifiés «comme ils devraient l'être». Il a estimé, cependant, que le président Macron et ses conseillers demeurent «très en-deçà» de ce qui aurait dû être proclamé, rappelant que lors de son déplacement à Alger, en tant que candidat à l'élection présidentielle, il avait déclaré que la colonisation avait été un «crime contre l'humanité», mais s'était bien gardé de réitérer ses propos. Aux termes de l'article 212-1 du Code pénal français, sont considérés comme des crimes contre l'humanité : «la déportation (...) ou la pratique massive et systématique d'exécutions sommaires, d'enlèvements de personnes suivis de leur disparition, la torture ou d'actes inhumains inspirés par des motifs politiques (...) organisés en vertu d'un plan concerté à l'encontre d'une population civile». «Pour ménager les militaires, la droite et l'extrême-droite, et sans doute aussi, une partie de son électorat, peut-être aussi pour éviter des procédures judiciaires, cette qualification n'a donc pas été employée alors qu'elle est parfaitement adéquate aux pratiques de l'armée française pendant la guerre d'Algérie et aux crimes commis antérieurement à partir du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata», a-t-il assené.

Le président Macron a promis aussi d'ouvrir les archives, mais l'universitaire juge ambiguë sa déclaration à ce sujet. «Soit cela porte uniquement sur l'affaire Audin, et c'est alors singulièrement restrictif, soit cela concerne l'ensemble de la guerre d'Algérie, et la mesure est autrement plus importante. Reste que cet accès demeure le fait du prince», a-t-il constaté.

Pour Olivier Le Cour Grandmaison, comparativement à d'autres pays comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, la législation française sur l'accès aux archives est «une des plus restrictives». «Le président de la République laisse croire qu'il est disposé à solder les comptes du passé criminel de la France en Algérie.

Qu'il le prouve en faisant enfin une déclaration précise et circonstanciée sur ce qui s'est déroulé à Paris et en banlieue parisienne», en octobre 1961, a-t-il lancé en guise de défi. L'historien Gilles Manceron a affirmé, pour sa part, que le «plus important», maintenant est de montrer, à travers la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat français dans l'assassinat de Maurice Audin, que des milliers d'Algériens ont subi le même sort.

57 ans après, la France refuse toujours de reconnaître un crime d'Etat

Cinquante-sept ans après, la France refuse toujours de reconnaître officiellement les massacres du 17 octobre 1961 à Paris, dont ont été victimes des centaines d'Algériens, comme étant un crime d'Etat, estiment des historiens et des juristes, appelant l'Etat français à reconnaître sa responsabilité de ces crimes, comme il vient de le faire dans l'assassinat en 1957 du militant français engagé en faveur de l'indépendance de l'Algérie, Maurice Audin.

Dans la nuit du 17 octobre 1961, des centaines d'Algériens et d'Algériennes qui manifestaient pacifiquement dans la capitale française pour dénoncer le couvre-feu inique et discriminatoire décrété à leur encontre par le préfet de police de l'époque Maurice Papon ont été exécutés sommairement par balles, jetés vivants dans la Seine, battus à mort ou pendus aux arbres des bois de Vincennes, selon les témoignages de survivants et d'anciens policiers français.

Le même Maurice Papon avait, lors de l'occupation de la France par les troupes nazies et alors qu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde entre 1942 et 1944, participé à l'arrestation des juifs de la région bordelaise et à leur déportation vers les camps d'extermination d'Auschwitz.

S'il a été condamné en 1998 par la justice française à dix ans de réclusion criminelle pour complicité de crimes contre l'humanité, il n'a jamais été inquérité par cette même justice pour les massacres d'Algériens à Paris.

Selon Mohamed Ghafir, ancien responsable du Front de libération nationale (FLN) dans la région Nord de



Paris, pendant la guerre de libération, un millier d'Algériens ont péri lors des manifestations d'octobre 1961, réprimées dans le sang par la police française. Au total, quelque 15.000 Algériens et Algériennes avaient été arrêtés lors de ces événements et transférés au palais des Sports, au parc des Expositions et au stade Coubertin et détenus dans des conditions effroyables: battus et longtemps laissés sans nourriture et sans soins. L'historien français Jean-Luc Einaudi, décédé en 2014, avait fait remonter de la mémoire collective en France les massacres du 17 octobre 1961 à Paris. L'auteur de «La Bataille de Paris»

évoque dans son livre «un massacre oublié pendant des décennies, refoulé par la conscience collective, étouffé par le gouvernement».

Grâce à ses recherches, il était parvenu à mettre en lumière une bonne partie des contours de ces tragiques événements, en divulguant, notamment, une liste de 390 Algériens victimes de la répression sanglante de la police parisienne. Pour l'universitaire français Olivier Le Cour Grandmaison, les massacres du 17 octobre 1961 de civils algériens à Paris «sont aujourd'hui connus et doivent être maintenant reconnus par l'Etat français, res-

ponsable et coupable».

«Cela passe, entre autres, par la reconnaissance qu'un crime d'Etat a bien été perpétré en ces journées d'octobre 1961», a ajouté le co-auteur de l'ouvrage collectif, «Le 17 octobre 1961: Un crime d'Etat à Paris» (La Dispute, 2001).

Pour lui, ces massacres «relèvent d'une terreur d'Etat appliquée depuis longtemps en Algérie, réactivée à la suite du déclenchement de la guerre le 1er novembre 1954 puis importée en métropole où la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires ont été cou-

«Le temps est venu pour une reconnaissance officielle»

Le collectif «Orly Devoir de Mémoire du 17 Octobre 1961» a estimé que le temps est venu pour la reconnaissance officielle du massacre d'Algériens du 17 octobre 1961 à Paris et sa banlieue, dont la mémoire «est aussi bien française qu'algérienne».

«Le temps est venu d'une reconnaissance officielle de cette tragédie dont la mémoire est aussi bien française qu'algérienne. Les victimes oubliées du 17 octobre 1961 travaillaient, habitaient et vivaient en France.

Nous leur devons cette justice élémentaire, celle du souvenir», a souligné ce collectif dans un appel à la veille de la commémoration du 57e anniversaire de ces crimes contre des Algériens pacifiques qui manifestaient contre le cou-

vre-feu qui leur a été imposé par le préfet de police de l'époque, Maurice Papon. Le collectif, constitué, d'associations, de militants des droits de l'homme et de partis politiques de la région d'Orly, rappelle que ce couvre-feu entraîna une «réaction pacifique» des Algériens, sous la forme d'une manifestation dans les rues de Paris.

«Au soir du mardi 17 octobre 1961, ils furent près de trente mille, hommes, femmes et enfants à défilier pacifiquement sur les grandes artères de la capitale pour revendiquer le droit à l'égalité et défendre l'indépendance de l'Algérie», a-t-il ajouté, considérant que la répression policière est une des pages «les plus sombres» de l'histoire de France.

«La répression policière de cette pro-

testation non violente est une des pages les plus sombres de notre histoire. Longtemps dissimulée à l'opinion et désormais établie par les historiens, elle fut féroce: onze mille arrestations, une centaine d'assassinats, dont de nombreux manifestants noyés dans la Seine, tués par balles, frappés à mort», a encore rappelé ce collectif, appelant l'Etat français à reconnaître ces crimes.

«Reconnaître les crimes du 17 octobre 1961, c'est aussi ouvrir les pages d'une histoire apaisée entre les deux rives de la Méditerranée.

A l'orée de cette commémoration, seule la vérité est gage de réconciliation», a affirmé le collectif qui organise un rassemblement «citoyen pacifique» avec dépôt de gerbes.

Evènements du 17 octobre 1961: Un tournant décisif dans l'histoire de la Guerre de libération (moudjahid)

Le moudjahid de la Fédération du front de libération nationale (FLN) en France, Mohamed Ghafir, a indiqué lundi à Alger que les événements du 17 octobre 1961 avaient constitué «un tournant décisif» dans l'histoire de la guerre de libération, ayant contribué à l'indépendance de l'Algérie en juillet 1962.

Cette date était «une continuité» des longues années de lutte à l'intérieur et à l'extérieur du pays, a déclaré le moudjahid Ghafir dit «Mouh Clichy», lors d'une conférence historique organisée par l'Etablissement Art et Culture en coordi-

nation avec l'Organisation nationale des fils de chouhada d'Alger à l'occasion du 57ème anniversaire des événements du 17 octobre 1961, estimant que ces événements constituaient «un tournant décisif» ayant contribué à l'indépendance de l'Algérie A l'occasion de la commémoration de la journée de l'immigration, le 17 octobre de chaque année, le moudjahid a précisé qu'«il ne faut pas se contenter uniquement de ces événements, mais d'avoir une vision globale sur le parcours militant des révolutionnaires et des nationalistes notamment les immi-

grants et ce depuis la création de l'Etoile nord-africaine jusqu'à celle de la fédération du FLN en France après la tenue du Congrès de la Soummam en 1956.

M. Ghafir a salué «le rôle prépondérant et prospectif» d'Abane Ramdane, l'architecte de la révolution, qui a transporté la révolution vers la terre française, suite à la décision du 10 juin 1957 portant désignation de Boudaoud (dit Omar) à la tête de la fédération du FLN en France.

Qualifiant ces événements de «bataille» menée par les Algériens au

coeur de la France, le moudjahid a indiqué que malgré l'importance de cette date, peu de livres en parlent contre 30 titres publiés en France.

Pour ce qui est des crimes du 17 octobre 1961, la seule réaction officielle des gouvernements français qui se sont succédés était celle du président François Hollande, en 2012, qui a reconnu «avec lucidité», au nom de la République, la «répression sanglante» ayant coûté la vie aux Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance, a-t-il souligné.

MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961

JOURNÉE NATIONALE DE L'IMMIGRATION: Une occasion pour rendre hommage aux émigrés algériens qui ont inscrit leur sacrifice dans l'histoire

La célébration de la Journée nationale de l'immigration qui coïncide cette année avec le 57ème anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961 est «une occasion pour rendre hommage aux milliers d'algériens qui ont inscrit à jamais leur sacrifice dans l'histoire nationale», a affirmé hier le ministère des Affaires étrangères.

«La célébration de cette date glorieuse est une occasion pour rendre hommage aux milliers d'algériens qui ont inscrit à jamais leur sacrifice dans l'histoire nationale perpétuant l'attachement des membres de notre communauté établie à l'étranger à leur mère patrie», a-t-il indiqué dans un communiqué.

Rappelant le courage dont ont fait preuve les émigrés algériens qui ont bravé les interdictions de tous genres, le MAE a affirmé que ces derniers «ont démontré à l'autorité coloniale qu'ils étaient, parallèlement à leurs frères en Algérie, engagés avec détermination dans le combat du peuple algérien tout entier pour recouvrer sa souveraineté spoliée et se réapproprier ses valeurs nationales».

«Par leur courage exceptionnel et leur force de conviction inébranlable, ils ont ouvert un des chapitres les plus glorieux de la résistance du peuple algérien à l'occupation coloniale et contribué à renforcer le crédit déjà grand de la Révolution algérienne dans le concert des nations», a-t-il soutenu.

Selon le MAE, les événements des manifestations du 17 octobre 1961, «ont constitué un acte politique de grande signification et démontré de manière incontestable le sentiment de destin commun exprimé par tous les



Algériens là où ils se trouvent pour la consécration de l'indépendance de l'Algérie». Cette date phare, a-t-il poursuivi, inscrite dans le mouvement national algérien, «incarne la volonté de tout un peuple épris de valeurs de liberté, de justice, de paix, et refusant toute forme d'oppression et d'humiliation de l'occupation coloniale».

Le ministère des Affaires étrangères a affirmé, dans ce contexte, que cette date reste pour l'histoire «une tragédie, qui a foulé aux pieds les droits les plus élémentaires des Algériens, s'inscrivant en ce sens dans une série ininterrompue de mesures barbares décidées par les bourreaux de l'administration coloniale et reposant sur des violations inqualifiables du droit

international et de celui des droits de l'homme». «Ces événements tragiques, ancrés à jamais dans la mémoire collective du peuple algérien, sont survenus il y a cinquante-sept ans, lorsque les forces de police, sous les ordres du préfet Maurice Papon, avaient violemment réprimé une manifestation pacifique à Paris, organisée par la fédération de France du FLN pour dénoncer le couvre-feu appliqué arbitrairement et uniquement à la communauté algérienne en France», a rappelé le MAE. Le ministère des Affaires étrangères a estimé, à ce titre, qu'il est du devoir des historiens de «rappeler ceux qui ont commandité et perpétré cette répression aveugle ne peuvent se départir du devoir de conscience,

propre à chaque être humain». «Cinquante-sept ans après, en dépit des séquelles de cette nuit horrible, le peuple algérien et la communauté nationale à l'étranger, se commémorent à la même date dans le recueillement, le sacrifice de ces vaillants travailleurs émigrés», a-t-il ajouté.

Le MAE a rappelé, à l'occasion, que «le président de la République a pris récemment une série de mesures incitatives en faveur de la communauté, en vue de consolider les liens multiformes avec la mère patrie et de permettre à ses membres de bénéficier, au même titre que leurs compatriotes, des programmes publics engagés dans les domaines du logement et de la création d'emploi, notamment au profit des jeunes».

La question des archives, une tâche «primordiale» pour Macron (historienne)

La question des archives reste une question «majeure» du contentieux historique entre l'Algérie et la France et s'annonce comme une tâche «primordiale» pour le président Emmanuel Macron, a estimé l'historienne Sylvie Thénault. «Plus d'un demi-siècle après l'indépendance de l'Algérie, la question des archives reste une question majeure du contentieux historique entre l'Algérie et la France. Elle s'annonce comme une tâche primordiale pour Emmanuel Macron dont le quinquennat se révèle novateur en la matière», a indiqué cette spécialiste de la guerre de Libération nationale dans une tribune publiée par The Conversation France, un média en ligne d'information et d'analyse de l'actualité indépendant, qui publie des articles grand public écrits par les chercheurs et les universitaires.

Dans cette tribune, la chercheuse au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), s'interroge sur l'inventaire franco-algérien des archives de l'Algérie à la période coloniale qui devra être fait, notamment depuis l'affirmation du Président français que la colonisation a constitué un «crime contre l'humanité», et sa reconnaissance récente des responsabilités de l'Etat dans la torture et les disparitions pendant la guerre d'indépendance algérienne. Pour cette chercheuse, dont sa maîtrise d'histoire en 1991 portait sur «La Manifestation des Algériens à Paris le 17 octobre 1961 et sa répression» ainsi que sa thèse soutenue en 1999 traitait de «La Justice dans la guerre d'Algérie», dans le cas de l'Algérie coloniale et de sa «cruelle» guerre d'indépendance, les archives conservent les traces d'histoires individuelles qui «hantent parfois, aujourd'hui encore, les familles». «Le cas de la famille Maurice Audin est de ce point de vue exceptionnel et ordinaire: exceptionnel par sa médiatisation, grâce à la mobilisation constante de sa femme et de ses enfants, ordinaire car leur vécu n'est rien moins que celui de tous ceux qui ont perdu, dans cette guerre, un être cher, même s'ils ne s'expriment pas publiquement», a-t-elle expliqué. Elle estime que le contentieux franco-algérien «doit être dépassé», même s'il s'agit là d'un dossier «complexe», rappelant que depuis 1962, date de l'indépendance de l'Algérie, les autorités algériennes «n'ont eu de cesse de dénoncer leur dépossession et de demander la restitution de tous les documents». Sylvie Thénault fait remarquer qu'entre la France et l'Algérie, la question des archives continue d'être traitée au plan diplomatique, indiquant qu'elle échappe ainsi aux pratiques des archives qui sont en particulier les archivistes et les chercheurs en sciences humaines et sociales. Par ailleurs, elle considère qu'un bilan global des fonds conservés en France «reste difficile à établir», car en dépit des efforts soutenus pour produire régulièrement des inventaires, les Archives nationales d'outre-mer (ANOM), à Aix-en-Provence, conservent encore des fonds non classés. L'historienne a indiqué que des chercheurs étrangers ont effectué, au début des années 2000, des séjours de recherche durant lesquels ils ont pu constater la richesse des fonds restés en Algérie et leurs apports à l'écriture de l'histoire. «L'Algérie est bien, du point de vue des archives, entre l'héritage et la spoliation: héritage de fonds massivement restés sur place, spoliation hautement symbolique de son patrimoine national», a-t-elle affirmé, soulignant «au nom de l'écriture de l'histoire mais aussi des citoyens des sociétés toutes deux concernées», le caractère «urgent» pour que la question des archives de la période coloniale en Algérie soit traitée sur des «bases nouvelles, loin des théories officielles ne correspondant pas à la réalité connue des archivistes et des chercheurs». Elle souhaite également un inventaire bilatéral des sources conservées de part et d'autre qui «fait cruellement défaut».

Massacres du 17 octobre 1961 : «des crimes contre

Les massacres du 17 octobre 1961, perpétrés à Paris contre des émigrés algériens qui sont sortis manifester pacifiquement contre une décision arbitraire, se classent dans la catégorie des crimes de guerre et crimes contre l'humanité, ont affirmé plusieurs juristes algériens.

Dans des déclarations à l'APS la veille de la commémoration du 57e anniversaire de ces massacres, ces juristes ont indiqué que ces derniers constituaient «des crimes contre l'humanité commis contre des personnes qui ont organisé une manifestation pacifique, violemment réprimée par la police coloniale française, auteure d'une tuerie sans précédent», rappelant que les crimes contre l'humanité perpétrés par la France contre les Algériens «sont imprescriptibles et non amnistiables».

Pour sa part, l'avocate Fatma Benbraham a estimé que plusieurs parties (algériennes et françaises) «ont évoqué ces dernières années ces crimes occultes devenus par la suite un scandale historique qui s'inscrit dans le cadre des crimes d'Etat, contre l'humanité même s'ils ne sont pas reconnus» actuellement par l'Etat français, rappelant que «les crimes et la répression des manifestants algériens ce

jour là ont été commis sur ordre de l'Etat français». Ces crimes «passés sous silence pour une raison ou une autre n'étaient pas des actes isolés mais ont été commandités aux niveaux politique et gouvernementaux», a-t-elle dit, indiquant que tous les documents et informations y afférents «sont classés secrets d'Etat et ne peuvent être consultés». Me Benbraham a insisté sur l'impératif de revendiquer l'ouverture des archives officielles du gouvernement français et de dévoiler toutes les vérités, d'autant que le président français Emmanuel Macron a reconnu lors de sa visite en Algérie en 2017 que «la colonisation fait partie de l'histoire française et constitue un crime contre l'humanité».

Pour sa part, l'avocat et ancien responsable de la Fédération de France du Front de Libération nationale (FLN), Ali Haroun a souligné que les massacres du 17 octobre «constituent des crimes contre l'humanité au sens propre du terme, vu le caractère pacifique de la marche et partant le droit international devrait être appliqué sur les responsables de ces crimes».

«Il reste beaucoup à faire en matière de mémoire historique et collective du peuple algérien concernant ces événements qui n'ont joui de tout l'intérêt nécessaire

que ces dernières années», a-t-il ajouté, précisant que la répression française de la marche pacifique des émigrés est distinctement classée par les Français du point de vue juridique.

«Au moment où ces derniers affirment que le peuple a voté en faveur des accords d'Evian ayant instauré une amnistie générale et globale au profit des deux parties (Algérie-France), les Algériens estiment que les crimes commis contre l'humanité sont imprescriptibles et non amnistiables». A une question sur la position officielle de la partie algérienne à l'égard de la demande de reconnaissance des crimes commis, M. Ali Haroun a indiqué que ces dernières années «un intérêt croissant a été affiché quant à la commémoration de ces événements pour préserver la mémoire et l'histoire de l'Algérie, en veillant à faire valoir les droits des personnes tuées arbitrairement, plaidant pour l'enseignement de l'histoire des émigrés et des événements du 17 octobre».

L'avocat Farouk Ksentini affirme, du point de vue juridique, que les crimes du 17 octobre 1961 «sont punissables par la loi et classés crimes contre l'humanité, conformément à toutes les normes et critères humanitaires et juridiques», rappe-

lant que la reconnaissance par le président français, Emmanuel Macron de la responsabilité des crimes perpétrés contre les Algériens constitue «un premier pas».

Le professeur en droit et sciences politiques et avocat Amar Rekhila a indiqué que le Droit pénal international qualifie explicitement les faits commis par la France coloniale de «crimes d'Etat et de génocide commis par une armée régulière représentant un Etat, précisant que ces crimes «sont imprescriptibles et partant nous pouvons les évoquer à nouveau et demander le jugement de leurs auteurs et l'indemnisation des préjudices causés».

Revenant à l'aspect politique de ces événements, M. Rekhila a indiqué que les Français «évitent de reconnaître les crimes commis contre les Algériens ayant participé à la marche, au regard de la responsabilité pénale qu'ils impliquent», soulignant qu'il s'agit de faits historiques documentés avec preuves à l'appui, mais leur traitement exige d'amener la France, à l'image de l'Allemagne, de l'Italie et de la Libye, à reconnaître d'abord ses crimes avant de présenter des excuses (preuve de bonne foi).

LAGHOUAT: Une douzaine de bus renforcent la flotte de transport scolaire

Une flotte de 12 bus destinés au transport scolaire a été attribuée lundi au profit des communes de la wilaya de Laghouat, dans le but d'améliorer les conditions de scolarisation en zones enclavées, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Retenue dans le cadre d'un programme arrêté par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, cette dotation fait partie d'un total de 22 bus prévus en faveur de la wilaya de Laghouat, a-t-on indiqué.

Cette flotte vient renforcer un parc de 159 bus scolaires opérationnels, en plus de 27 autres loués par les communes au privé et d'un montant de 40 millions DA consacré à la maintenance et la réparation des bus en panne dans le but d'assurer le transports des élèves des trois cycles scolaires, ont signalé les mêmes services.

Ces moyens de transport ont pu assurer la couverture de près de 95% des besoins en la matière, transports et dessertes des centres urbains et ruraux, a-t-on ajouté.

Selon les services de la wilaya, une enveloppe de 500 millions DA a été consacrée à de grands travaux de restauration d'établissements scolaires de la wilaya de Laghouat, qui a bénéficié aussi de 20 nouvelles cantines scolaires, en plus de trois structures similaires en cours de réalisation. De son côté, l'Assemblée populaire de la wilaya a contribué avec un montant de 10 millions DA sur son budget de 2018 pour l'amélioration de la restauration scolaire.

TIZI-OUZOU: Une convention entre l'INHT et la direction de la culture pour la formation de guides touristiques

Une convention a été signée, entre l'Institut national d'hôtellerie et de tourisme (INHT) de Tizi-Ouzou et la direction locale de la culture pour la formation de guide touristiques au profit du secteur de la culture, a-t-on appris lundi, des responsables de ces deux institutions.

La directrice de la culture, Nabila Goumeziane, a déclaré que cette convention, signée dimanche à l'occasion du lancement de l'année de formation 2018/2019 à l'INHT, a pour objectif principal le développement du tourisme culturel, à travers la formation de guides touristiques par ce même institut et qui seront chargés une fois diplômés de la promotion des sites et monuments classés de la wilaya.

La wilaya de Tizi-Ouzou jouit d'une saison estivale très riche en événements culturels avec les festivals culturels et les fêtes (artisanales, agricoles) organisés dans plusieurs villages de la wilaya et qui drainent beaucoup de touristes locaux, et même étrangers curieux de découvrir la région, a-t-elle observé.

Ces villages et les lauréats de concours Rabah Aissat du village le plus propre ainsi que les sites touristiques de la wilaya «sont très convoités et les guides touristiques seront mis à leur disposition pour les accompagner et leur présente ces sites, mission qui est jusque-là assuré par les employés du service patrimoine de la direction de la culture», a ajouté Mme Goumeziane.

Pour sa part, la directrice de l'INHT, Hassas Nassima a indiqué qu'avec cette convention, la direction de la culture organisera des activités culturelles au profit de stagiaires de cet institut et participera à la célébration de fêtes culturelles.

En outre les stagiaires de l'INHT pourront faire leurs stages pratiques au sein d'établissements sous tutelle de la direction de la culture.

TÉBESSA: Distribution de 1.000 nouvelles ruches

Pas moins de 1.000 nouvelles ruches d'abeilles seront bientôt distribuées dans la wilaya de Tébessa, au profit de plusieurs apiculteurs, a indiqué lundi le directeur local des services agricoles, Makhoul Hormi.

Le même responsable a affirmé, à l'APS, que cette opération qui cible les apiculteurs ayant suivi une formation dans cette filière, leur permettra de bénéficier de 10 à 30 nouvelles ruches, notamment au niveau des communes frontalières et des zones montagneuses disposant des conditions naturelles et climatiques appropriées pour cette activité.

Cette étape vise à stabiliser les habitants de ces régions et les aider à améliorer leurs conditions de vie, a fait savoir le même responsable, par le biais de l'apiculture et la production de miel grâce à ces nouvelles ruches, en sus de la création de



postes d'emploi aux jeunes intéressés par ce domaine.

Dans ce contexte, M. Hormi a souligné que ses services travaillent en coordination avec les secteurs

concernés, notamment la conservation des forêts, la coopérative apicole et de production mellifère pour accompagner les bénéficiaires des ruches sur le terrain, en leur fournissant toutes les orientations et conseils nécessaires au succès de leurs projets. La wilaya de Tébessa avait enregistré une production de 1.100 quintaux de miel au cours de la dernière saison, une augmentation par rapport aux saisons précédentes, selon le même responsable.

Cette même source a aussi confirmé que cette activité a connu une «progression» ces dernières années, soulignant que la wilaya compte actuellement 3.000 ruches qui seront renforcées par la distribution de ce nouveau quota afin de promouvoir la production de miel dans cette wilaya.

ORAN: Classement en cours de 20 établissements hôteliers

Vingt établissements hôteliers de la wilaya d'Oran sont en cours de classement définitif pour les catégories allant de zéro à une étoile, a-t-on appris lundi auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat.

Pas moins de 20 établissements hôteliers de la wilaya d'Oran sont en cours de classement par la commission de wilaya pour les catégories allant de zéro à une étoile, a indiqué à l'APS, le chef de service suivi et contrôle des activités touristiques à la direction du tourisme et de l'artisanat, Mourad Boudjenane, assurant qu'une mission d'inspection des structures

hôtelières est à pied d'œuvre pour la levée des réserves en vue de leur classement définitif. L'objectif est de classer tout le parc hôtelier de la wilaya, a fait savoir le même responsable, faisant observer que toutes les demandes sont traitées dans les délais impartis pour mieux équiper les établissements et avoir leur classification souhaitée.

Il a ajouté que 32 autres dossiers ont fait l'objet d'une proposition de classement au niveau local. Selon le même interlocuteur, qui fait état d'une évaluation du classement des structures hôtelières, 58 établissements hôteliers de différentes catégories allant de zéro

à 5 étoiles ont été classés pendant la période allant de 2006 à 2018 sur un total de 90 demandes de classement.

La même source fait état de 21 autres dossiers ayant fait l'objet de propositions au niveau du ministère du Tourisme et de l'Artisanat pour un classement dans les catégories allant de 2 à 5 étoiles.

Le parc hôtelier de la wilaya d'Oran est de 170 établissements totalisant un nombre de 15.882 et qui emploie un effectif de 3.566 travailleurs, a-t-on précisé de même source, relevant que le nombre de structures hôtelières fermées au niveau de la wilaya est de 20.

ANEM: 160 contrats de formation signés avec des jeunes sans qualifications dans les wilayas de l'Ouest

Environ 160 contrats de formation ont été signés entre la direction régionale Ouest de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) et des jeunes d'un niveau d'instruction modeste dans trois wilayas de l'ouest du pays, a-t-on appris de cette organisme régional de l'emploi.

Ces contrats de formation dans diverses spécialités ont été signés, dans le cadre du dispositif de formation des jeunes de 16 à 20 ans n'ayant pas de qualification, à Oran, Tlemcen et Ain Temouchent,

a indiqué à l'APS, la responsable de la communication au niveau de la direction régionale de l'ANEM.

Ce dispositif permet le placement des jeunes désirant acquérir une qualification dans des Centres de formation professionnelle et dans des spécialités rares, en leur assurant une bourse de 3.000 DA et une couverture sociale, a souligné Fayza Benbakhti. Il consiste aussi à «subventionner le placement de jeunes de cette tranche d'âge dans des centres de for-

mation», a-t-elle ajouté. A Oran, 61 contrats ont été signés avec des jeunes dans des spécialités comme la plomberie, l'électricité et la cuisine. A Tlemcen, 65 contrats ont été signés avec des jeunes sans qualifications pour devenir patrons côteliers, agents pépiniéristes, plombiers sanitaires et aquaculteurs, tandis qu'à Ain Temouchent, 34 contrats de formation en cuisine, électricité et horticulture, entre autres ont été délivrés. «Ce sont là des résultats très

encourageants en matière de formation des jeunes sans qualifications, car il demeure très difficile de les convaincre d'aller se former pour pouvoir décrocher un travail. Cette année nous avons multiplié les actions de sensibilisation qui commencent à donner leurs fruits», a-t-elle souligné.

Ce dispositif représente actuellement le cheval de bataille de l'ANEM pour former cette tranche de jeunes dans des métiers déficitaires, a-t-on noté de même source.

MILA: Signature d'une convention de coopération encourageant le tourisme thermal

Une convention de coopération a été signée lundi entre l'auberge de jeunesse Ahmed Chekay de la ville de Tégghma (Mila) et un investisseur privé spécialisé dans le domaine thermal visant à encourager ce type de tourisme, a indiqué le directeur de l'auberge, Soufi Bouziane.

La convention vise la mise en place de deux points d'orientation au niveau de l'auberge et de la station thermique, sise à la zone de Smara, relevant de la même commune, qui se caractérise par ce type d'activités touristiques et thérapeutiques, destinées à attirer le plus grand nombre de clients et à assurer les prestations de service liées à l'hébergement et au hammam thermal, a précisé le même responsable. La convention

fait état également de remises de 25% en faveur des personnes souhaitant séjourner à l'auberge de jeunesse à condition de présenter la carte de cette structure, selon la même source. Première du genre à l'échelle locale dans le domaine du partenariat entre un établissement public (auberge) et le secteur privé, cette initiative s'inscrit dans le cadre des «contributions» de l'investisseur privé à travers les prestations offertes par son établissement thermal, a souligné la même source. La convention, a affirmé M. Soufi, aura un impact positif pour les deux parties et sur la ville de Tégghma, célèbre en matière de tourisme thermal.

TIZI-OUZOU:

Lancement d'une caravane de sensibilisation sur les mécanismes d'aides à la femme rurale

Une caravane de sensibilisation sur les mécanismes d'aides à la femme rurale a été entamée lundi au niveau du Centre de formation professionnelle (CFPA) de la commune de Mkira (50 km au sud-ouest de Tizi Ouzou).

Intervenant dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la femme rurale et des objectifs de la commission de wilaya pour le développement de l'activité de la femme rurale, cette caravane sillonnera six communes, à savoir : Mkira, Akerrou, ait Yahia, Souk El -Thenine, ait Boumahdi et Ait khellili.

Organisée par la direction de l'Action sociale (DAS) de Tizi-Ouzou en collaboration avec les organismes d'aide à l'emploi (ANGEM, ANSEJ, CNAC), elle vise à « vulgariser auprès de la femme rurale, qui représente 56,08% de la population féminine de la wilaya, les différents mécanismes d'aide à l'emploi dont elle peut bénéficier », a indiqué à l'APS, Laziz Fazia, chef de bureau à la DAS.

Elle ambitionne à « exploiter le potentiel productif de ces femmes, accompagner et soutenir les femmes et familles productrices, et partant, contribuer à la création d'emploi et de richesses pour cette frange de la société ». Depuis le lancement de ce programme d'aide à l'équipement en 2015, la DAS a reçu « 635 demandes d'aide à l'équipement, étudié 345 dos-



siers, donné un avis favorable à 217 demandeurs et octroyé 187 équipements à leurs bénéficiaires « a-t-elle poursuivi.

Cette action a été, également, marquée par « la distribution symbolique de deux équipements de travail, une machine à coudre et un four à gâteau.

Ce qui porte le nombre d'équipements distribués dans cette com-

mune (Mkira) à 10 depuis le lancement du programme d'aides », a encore indiqué Mme Laziz.

En outre, « un lot de 66 équipements de différentes natures a été acquis récemment par les services de la DAS et sera distribué incessamment aux femmes dont les dossiers ont été validés par la commission de wilaya », a-t-elle ajouté.

BLIDA

Célébration de la Journée arabe de l'environnement



Rachid Rachedi

À l'occasion de la célébration de la Journée arabe de l'environnement, la Direction de l'environnement de la wilaya de Blida, en collaboration avec la Direction de l'éducation et les entreprises Mitidja Hadaik (spécialisée dans l'entretien des jardins publics et des espaces verts) et Mitidja Nadhafa (Spécialisée dans la collecte des déchets), ont organisé cette semaine, une opération de sensibilisation sur le tri sélectif au profit des élèves de l'établissement d'enseignement moyen de la cité des Bananiers. En plus d'initier les jeunes au principe de tri des déchets au niveau des établissements scolaires, cette action de sensibilisation, qui sera bientôt généralisée, vise à impliquer les jeunes dans les efforts de préservation de l'environnement. Elle tend, à cet effet, à inculquer une culture environnementale chez les élèves des différents paliers de l'enseignement. Le tri sélectif qui consiste à récupérer les déchets selon leur nature (métal, papier, verre, organique), permet de faciliter l'opération de recyclage, préserver la nature, l'environnement et par-dessus tout, économiser les matières premières.

En parallèle avec cette action de sensibilisation, une opération de plantation a été organisée au niveau de l'établissement. Aidés par leurs professeurs, les élèves du CEM des Bananiers ont eu l'occasion de planter des arbustes, fleurs et autres plantes offertes par la direction de l'environnement pour embellir la cour de leur école et améliorer son environnement.

SÉTIF:

Décès d'une personne heurtée par un train dans la commune de Guidjel

Un homme âgé de 45 ans est décédé dans la région de Guidjel, située dans la zone Sud-Est de Sétif, après avoir été heurté par un train, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la protection civile.

Selon le capitaine Ahmed Laâmamra, chargé de la communication au sein de ce corps constitué, l'accident s'est produit, dimanche soir, à la sortie Est de la région de Ras El Ma, relevant de ladite localité où une personne sourde et souffrant de troubles mentaux, a été heurtée par un train transportant 85 voyageurs reliant les wilayas d'Alger et Constantine, a-t-on précisé.

La victime de cet accident est décédée sur le coup, ignorant les tentatives du conducteur d'attirer son attention et d'arrêter le train, selon la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame, a-t-on ajouté.

ANNABA:

Saisie de plus de 7 kg de corail et arrestation de quatre personnes

Pas moins de 7,4 kg de corail ont été saisis et 4 personnes impliquées dans cette affaire ont été arrêtées dans la zone de Sidi Salem, dans la commune d'El Bouni (wilaya d'Annaba), a déclaré lundi le responsable de la sûreté extérieure de Sidi Salem, Abdelouahab Zeghdoud. Cette quantité de corail saisie a été découverte chez 4 personnes suite à des investigations réalisées par la brigade de sûreté extérieure de Sidi Salem, qui a reçu une plainte émanant de deux personnes dont les bateaux de pêche ont fait l'objet de vols, a indiqué le responsable lors d'une conférence de presse tenue au siège de cette unité de police. Les investigations et les recherches effectuées avec la collaboration de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la wilaya d'Annaba ont permis la saisie d'accessoires de plongée et d'armes blanches, selon la même source. Les mis en cause, âgés entre 30 et 35 ans et originaires de Sidi Salem, seront présentés devant le procureur près le tribunal d'El Hadjar pour pêche illicite de corail, a-t-on signalé.

AGENCE DE L'EMPLOI

DE TIZI-OUZOU :

Grève des travailleurs pour «l'amélioration des conditions socioprofessionnelles»

Les travailleurs de la direction de wilaya de Tizi-Ouzou de l'Agence nationale de l'emploi (AWEM) et ses 10 agences locales (ALEM) ont entamé lundi une grève de trois jours pour demander «l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles», a-t-on appris des organisateurs. Le secrétaire général de la section syndicale de l'AWEM (syndicat affiliée à l'UGTA) Djedis Mourad a indiqué que les 143 employés de l'AWEM et des dix ALEM qui «sont tous en grève à compter de ce lundi», réclament, entre autre, «l'avancement du personnel, le versement d'un

rappel de 14 mois pour les chargés d'études basculés au poste de conseillers à l'emploi et la régularisation de tous les animateurs de la zone libre accès basculés au poste d'assistants à l'emploi dont le salaire a été réduit».

Les grévistes demandent en outre la signature d'une Convention collective dans «les meilleurs délais» et s'interrogent sur les suites réservées au dossier relatif à la signature d'une convention avec une clinique privée locale. Contacté par l'APS à propos de cette grève, le directeur de l'AWEM, Yazid Tizrarine, s'est refusé à tout commentaire.

EL TARF:

Un mort et 4 blessés suite au dérapage d'un véhicule à Ben M'Hidi

Une personne est morte et 4 autres ont été blessées, lundi, suite au dérapage d'un véhicule au niveau de la RN 84, entre les localités de Zerizer et Ben M'Hidi, a-t-on appris auprès des services de la protection civile de la wilaya d'El Tarf. L'accident de la circulation, survenu aux environs de 16 h, s'est produit lorsque le véhicule conduit par la victime, M. Tarek, âgé de 38 ans, a dérapé causant son décès dès son admission au service

des urgences de la ville de Ben M'Hidi, a ajouté la même source. Ses quatre accompagnateurs, son épouse, la trentaine, ses deux enfants, âgés de 4 et 6 ans, ainsi que sa sœur, ont été, quant à eux, blessés, et ont été transférés au service des urgences où les soins nécessaires leur ont été prodigués. Une enquête a été, par ailleurs, ouverte pour déterminer les causes exactes de ce drame, a-t-on signalé.

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

38 personnes décédées et 1099 autres blessées durant la période du 7 au 13 octobre



Trente huit (38) personnes sont mortes et 1.099 autres ont été blessées dans 971 accidents de la route survenus durant la période allant du 7 au 13 octobre 2018 à travers le territoire national, selon un bilan établi hier par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 06 personnes décédées et 19 autres blessées dans 22 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les unités de la protection civile ont procédé à l'extinction de 860 incendies urbains, industriels et autres au cours de 1.220 interventions. Les mêmes services ont effectué, en outre, 3.826 opérations d'assistance aux personnes en danger et autres opérations diverses, ajoute-t-on. Les services de la protection civile ont enregistré globalement 21.59 appels au secours émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, incendies et pour d'autres opérations d'assistance diverses.

APS

MÉTÉO: La Chine émet une alerte jaune au brouillard épais



L'observatoire national de la Chine a émis mardi une alerte jaune au brouillard épais dans certaines régions du nord, de l'est et du sud-ouest du pays.

Mardi matin, le nord de Pékin, ainsi que les provinces du Hebei, du Shandong, du Hunan, du Henan, du Guizhou et du Sichuan observeront un épais brouillard, réduisant la visibilité dans certaines zones à moins de 200 mètres, a indiqué le Centre météorologique national.

Dans ces régions, la visibilité

pourra être réduite par endroits à moins de 50 mètres. Le centre a indiqué que les conducteurs, dans les régions touchées, devaient faire preuve d'une grande attention au volant, et que les aéroports, les autoroutes et les ports devaient prendre des mesures de sécurité appropriées de sécurité. La Chine dispose d'un système d'alerte météorologique à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

YÉMEN/OMAN: 3 morts et 33 blessés lors d'une tempête

Au moins trois personnes ont trouvé la mort et 33 autres ont été blessées lors du passage d'une tempête tropicale, Luban, au Yémen et à Oman, ont indiqué lundi les autorités locales.

La tempête a touché principalement le Yémen, où des vents violents et de fortes pluies ont ravagé dimanche les régions côtières du gouvernorat de Mahra (est du pays), selon le bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha). «La situation est catastrophique dans la région et dépasse la capacité des autorités locales» à y faire face, a indiqué

le gouverneur de la province Rajeh Bakrit, cité par les médias. Plus de 2.000 familles ont été touchées par les inondations dans cette région de Mahra, selon les statistiques de l'Ocha. A Oman, touché lundi par la tempête, un homme a été trouvé mort dans une vallée de la province de Dhofar, limitrophe de la frontière du Yémen, et de son côté relevé la protection civile. En mai, le cyclone Mekunu avait balayé l'île yéménite de Socotra et le sud-ouest d'Oman, tuant au moins 11 personnes, selon des responsables gouvernementaux.

CLIMAT: Le Yémen sollicite une aide internationale après une tempête dévastatrice

Les autorités yéménites ont réclamé une aide internationale après le passage d'une tempête tropicale qui a ravagé une province orientale de ce pays en conflit et fait un mort au sultanat d'Oman voisin.

La tempête Luban a touché dimanche le Yémen qui vit déjà la pire crise humanitaire au monde en raison du conflit sur son sol entre les forces du gouvernement et des éléments du mouvement Ansarallah (Houthis). La région de Mahra (est) «a été dévastée par les pluies torrentielles qui se sont abattues sur la province endommageant biens publics et privés», a indiqué Rajeh Bakrit, gouverneur provincial cité par l'agence de presse Saba.

«La situation est catastrophique dans la province et dépasse largement les capacités des autorités locales», a-t-il signalé.

Il a exhorté la coalition dirigée par l'Arabie saoudite déployée dans le pays en soutien au gouvernement reconnu par la communauté internationale à se rendre dans la province et à



apporter de l'aide. Le Premier ministre yéménite, Ahmed ben Dagher, a également appelé les organisations internationales à soutenir cette province. A Oman, un homme a été trouvé mort dans une vallée de la province de Dhofar limitrophe de la frontière du Yémen, après le passage de la tempête lundi, a annoncé la protection civile.

En mai dernier, le cyclone Mekunu avait balayé l'île yéménite de Socotra et le sud-ouest d'Oman, tuant au moins 11 personnes, selon des responsables gouvernementaux.

CHINE: Un séisme de magnitude 5,4 frappe le Xinjiang

Un séisme de magnitude 5,4 a secoué le district de Jinghe dans la préfecture autonome mongole de Bortala, dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang (nord-ouest de la Chine), hier à 10h10, a indiqué le Centre du réseau sismique de Chine.

L'épicentre, situé à une profondeur de dix kilomètres, a été localisé à 44,19 degrés de latitude nord et 82,53 degrés de longitude est, selon un communiqué publié par le centre.

ARABIE SAOUDITE: Crash meurtrier d'un avion militaire d'entraînement

Un avion militaire saoudien s'est écrasé dans le nord-ouest du royaume lors d'une mission d'entraînement, tuant l'équipage à bord, a déclaré mardi le ministère de la Défense.

Aucune précision n'a été donnée sur le nombre de personnes à bord ni sur les circonstances de l'accident qui s'est produit lundi. Le ministère a ouvert une enquête sur les causes du crash de cet avion d'entraînement de type Hawk de fabrication britannique, a indiqué le ministère dans un communiqué, cité par l'agence de presse officielle SPA.

NOUVELLE CALÉDONIE: 2 séismes de magnitude 6,5 et 6,8 secouent l'est de Tadine



Un séisme de magnitude 6,5 et un autre de magnitude 6,8 se sont produits hier respectivement à 190 km et 162 km à l'est de Tadine, en Nouvelle-Calédonie, selon l'Institut géologique américain (USGS).

Le premier s'est produit à 00h28 GMT, dont l'épicentre a été initialement localisé à 21,8 degrés de latitude sud et 169,7 degrés de longitude est, et le foyer à une profondeur de 33 km. D'une profondeur de 10 km, le deuxième tremblement de terre a eu lieu à 01h03 GMT, l'épicentre ayant été localisé à 21,72 degrés de latitude sud et 169,446 degrés de longitude est.

RD CONGO: Prochaine réunion d'urgence de l'OMS sur l'épidémie d'Ebola en RDC



L'organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé lundi la tenue d'une réunion de son comité d'urgence, le 17 octobre, sur l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) qui a fait 135 morts depuis août dernier. La réunion a été convoquée par le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a précisé l'OMS dans une note envoyée aux médias. «Le comité se réunira le 17 octobre à Genève pour déterminer si la flambée épidémique constitue une urgence de santé publique de portée internationale», comme il l'avait fait en 2014 pour l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest et en 2016 pour l'épidémie de virus Zika en Amérique latine en 2016.

Cette dixième épidémie d'Ebola sur le sol congolais a été déclarée le 1er août à Mangina, dans la province du Nord-Kivu, dans l'est de la RDC.

Depuis, l'épicentre de l'épidémie s'est déplacé à Beni, fief du groupe armé ADF (Allied Democratic Forces) qui multiplie les attaques contre des civils, compliquant la riposte sanitaire. Selon les statistiques actualisées de l'OMS, le total des

cas signalés s'élève à 211 (176 confirmés et 35 probables), dont 135 morts. Les autorités congolaises ont déclaré samedi faire face désormais à «une deuxième vague» de l'épidémie.

«Cette deuxième vague est le résultat des résistances communautaires à la riposte, des villes mortes, de l'insécurité et de la faible collaboration des traditionnels dans les activités de riposte alors qu'ils sont en première ligne», a expliqué Oly Ilunga, ministre congolais de la Santé, au cours d'une conférence de presse.

Selon le ministre congolais de la Santé, un membre du personnel de la mission des Nations unies au Congo (Monusco) a pour la première fois été contaminé par Ebola.

Plus de 16.200 personnes ont pu être vaccinées.

L'épidémie d'Ebola la plus grave de l'Histoire a frappé l'Afrique de l'Ouest entre fin 2013 et 2016, causant plus de 11.300 morts sur quelque 29.000 cas recensés, à plus de 99% en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone.

L'OMS avait alors été vivement critiquée pour la lenteur de sa réaction.

INTERNET: 8 pays de l'UE demandent des sanctions contre les auteurs de cyber-attaques

L'Union européenne (UE) cherche à renforcer sa résistance aux interférences électroniques et un groupe d'Etats membres mené par les Pays-Bas a fait pression lundi pour faire adopter des sanctions contre les auteurs de cyber-attaques, lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères à Luxembourg.

Huit pays -- Pays-Bas, Royaume-Uni, Finlande, Danemark, la Lituanie, l'Estonie, la Lettonie et la Roumanie -- ont appelé à la création urgente d'un cadre juridique permettant de frapper les pirates informatiques.

«L'absence d'une action internationale ferme donne le sentiment que les cyber-attaques resteront impunies», ont-ils averti dans leur position commune. «Tout le monde est d'accord pour imposer des sanctions, mais il faut d'abord s'entendre sur le cadre juridique et plusieurs questions se posent, notamment la preuve de la responsabilité de l'attaque», a expliqué un diplomate. La



nécessité de sanctionner les cyber-attaques contre les réseaux en ligne s'impose en raison de la multiplication des activités malveillantes. «Le rythme des attaques s'est considérablement accéléré», soulignent les huit pays signataires de la demande de sanctions. «Ce contexte fait de l'introduction d'un tel régime une priorité urgente», soutiennent-ils en exhortant les dirigeants européens à soutenir formellement la proposition lors de leur sommet à Bruxelles cette semaine.

MIGRANTS:

Le ministre de l'Intérieur italien veut des «réponses claires» de la part de la France sur un «incident» frontalier

Le ministre de l'Intérieur italien, Matteo Salvini, a réclamé lundi des «réponses claires» après que des gendarmes français eurent reconduit des migrants en territoire italien à Clavière.

«Ils parlent d'incident? Macron qui se dit bon et généreux débarque de nuit des migrants en Italie? Nous prétendons obtenir des réponses, rapides et sans équivoque de la part de Paris», a affirmé lundi soir sur Facebook, M. Salvini.

«Incroyable. J'attends des développements: je ne veux pas croire que la France de Macron utilise sa police pour débarquer clandestinement les immigrés en Italie», avait déjà réagi plus tôt dans la journée M. Salvini.

«Mais si quelqu'un pense vraiment de nous utiliser comme le camp de réfugiés de l'Europe, en violant les lois, les frontières et les accords, il se trompe grossièrement», a ajouté le ministre italien.

La préfecture des Hautes-Alpes, département français concerné à la frontière italienne, a reconnu lundi qu'il y avait eu une «erreur, dont les circonstances doivent être clarifiées». «L'incident est survenu vendredi matin dans le cadre d'une mission de reconduite à la frontière de personnes étrangères en situation irrégulière», a indiqué à l'AFP la préfète des Hautes-Alpes Cécile Bigot-



Dekeyzer. «Un véhicule de la gendarmerie a franchi la frontière sans avertir la police italienne (...)».

C'est une erreur d'être passé en territoire italien sans autorisation de la police italienne. Les gendarmes n'avaient pas vocation à entrer sur le territoire italien», a-t-elle reconnu.

«Une enquête conjointe de l'inspection générale de la gendarmerie nationale et de l'inspection générale de la police nationale a été demandée pour que les circonstances de l'intervention des gendarmes soient

éclaircies», a précisé Mme Bigot-Dekeyzer. Le commissariat de Bardonecchia, proche de la frontière franco-italienne, savait que des étrangers en situation irrégulière seraient reconduits à la frontière mais pas qu'ils le seraient en Italie, a ajouté la préfète.

Les gendarmes à l'origine de cet incident «n'étaient arrivés dans le département des Hautes-Alpes que depuis quelques jours et ne connaissent pas bien le terrain», a encore indiqué Mme Bigot-Dekeyzer.

VIETNAM:

Plus de 300 kilos de méthamphétamines saisis dans un camion

Plus de 300 kilogrammes de méthamphétamines, d'une valeur de plus de 2,5 millions d'euros, ont été découverts à bord d'un camion au Vietnam, ont rapporté hier, des médias.

«Il s'agit de la plus importante saisie de méthamphétamines jamais réalisée dans le centre du Vietnam», s'est félicité un responsable policier de la province de Quang Binh, cité par l'AFP.

Le chauffeur du camion qui a été rattrapé après avoir pris la fuite, a avoué avoir été «engagé pour livrer» le chargement dans la ville côtière de Danang, dans le sud du Vietnam.

L'enquête se poursuit pour déterminer l'origine de la drogue. Et les trafiquants risquent de lourdes condamnations dans ce pays. Mi-septembre écoulé, sept jeunes Vietnamiens sont décédés, et cinq autres étaient dans le coma après avoir consommé de la drogue lors d'un festival à Hanoï, selon une source policière. Les victimes participaient à un festival de danse et de musique électronique intitulé «Voyage sur la lune» qui s'est tenu dans un quartier de la capitale fréquenté par les jeunes et les expatriés.

Quelque 80% des jeunes consommateurs de drogue des trois principales villes du Vietnam, Hanoï, Ho-Chi-Minh-ville et Haiphong sont des amateurs de drogues de synthèse, selon une récente étude du Center for Supporting Community Development Initiatives (SCDI).

ETATS-UNIS:

Décès de Paul Allen, co-fondateur de Microsoft

Le co-fondateur en 1975 avec Bill Gates du géant américain de l'informatique «Microsoft», Paul Allen, est décédé lundi à 65 ans des suites d'un cancer, ont annoncé sa famille et son entreprise Vulcan dans un communiqué rapporté par les médias.

«C'est avec une grande tristesse que nous annonçons la mort de notre fondateur Paul Allen, co-fondateur de Microsoft», a indiqué l'entreprise Vulcan, fondée et détenue par Paul Allen.

«M. Allen est décédé lundi après-midi 15 octobre 2018, des complications d'un lymphome non-hodgkinien, à Seattle» (nord-ouest), selon la même source. Paul Allen avait annoncé début octobre que cette maladie, traitée une première fois en 2009, avait récidivé, mais que les médecins étaient «optimistes». M. Allen a quitté Microsoft en 1983 pour fonder et présider cette société d'investissement dont le siège est à Seattle et qui gère des actifs dans la culture, l'immobilier, les médias et le sport.

Sa fortune était estimée lundi soir à 20,3 milliards de dollars selon le magazine Forbes.

BÉNIN:

Un mort et trois blessés au cours du braquage d'un bus nigérien

Une personne est morte et trois autres ont été blessées lundi lors d'un braquage visant un bus nigérien de transport au nord de la capitale du Bénin, Cotonou, a rapporté la Radio béninoise.

«Un braquage d'un bus nigérien de transport commun à Challa Ogoï, une localité située à environ 200 km au nord de Cotonou, s'est soldé ce lundi par un mort, trois personnes blessées et des dégâts matériels», a indiqué la radio.

Selon la même source, «cinq malfaiteurs dont deux armés de fusils artisanaux et les trois autres de bâtons, ont braqué très tôt lundi matin, le bus nigérien transportant 40 passagers, occasionnant la mort de l'apprenti chauffeur âgé de 32 ans, qui aurait été mortellement atteint dans le bus et faisant trois blessés», a-t-on précisé. La police béninoise a ouvert une enquête en vue de traquer les auteurs du braquage qui se sont enfuis après leur forfait, a-t-on ajouté.

APS

PORTUGAL:

L'ouragan Leslie prive 70.000 habitants d'électricité au Portugal

L'ouragan Leslie a privé lundi soir environ 70.000 habitants d'électricité au centre du Portugal, après son arrivée samedi soir sur les côtes, ont rapporté mardi des médias locaux.

«Il est extrêmement urgent de rétablir l'électricité pour les résidents», a indiqué le président portugais Marcelo Rebelo de Sousa. Il a tenu ces propos lors d'une conférence de presse dans le village de Soure, dans le district de Coimbra (centre), à quelque 180 km au nord de Lisbonne, la capitale portugaise.

Il a ajouté que la coupure électrique «rendait tout fonctionnement impossible», notant la fermeture d'écoles, d'institutions publiques, de commerces et d'entreprises. La compagnie nationale d'électricité EDP a déclaré

que 750 techniciens s'efforçaient de rétablir le courant et que 70 générateurs de secours avaient été activés. Elle a attribué son retard dans le rétablissement de l'alimentation électrique à d'importants dommages sur des pylônes et câbles électriques. L'ouragan s'est abattu dans la nuit de samedi à dimanche sur le Portugal, dont la région centrale a été la plus durement frappée. Selon l'Institut portugais de la mer et de l'atmosphère (IPMA), des vents de 176 km/h ont notamment frappé le village côtier de Figueira da Foz, les plus violents enregistrés dans l'histoire portugaise. D'après le bilan, la catastrophe a fait un mort et 28 blessés légers, tandis que 61 évacuations ont eu lieu. Les glissements de terrain et les chutes d'arbres



sont les principales causes de blessures et de dégâts, notamment sur les cultures et les infrastructures.

MALI:

26 morts dans le chavirement de 2 pirogues

Le naufrage de deux pirogues dans le nord-ouest du Mali samedi a fait 26 morts, a indiqué lundi le gouvernement dans un nouveau bilan.

«Ce samedi 13 octobre 2018, deux pirogues avec 48 personnes à bord ont chaviré au niveau d'Arnassey, dans la commune rurale de Bourem Inaly, région de Tombouctou», a annoncé le ministre des Transports, Soumana Mory Coulibaly, dans un communiqué publié dans la nuit de dimanche à lundi. «Ce triste accident a causé la mort de 26 personnes parmi lesquelles 22 corps ont été repêchés», selon le texte. Un précé-



dent bilan faisait état de 17 morts. Les victimes sont des cultivateurs qui se rendaient dans leurs champs en pirogue en profitant de la crue en cette saison des pluies, a expliqué un paysan de la localité, cité par les médias, confirmant ce

bilan. «C'est avant d'arriver à destination que les deux pirogues ont chaviré», a indiqué Yoro Maïga, conseiller communal dans la localité voisine de Diré, précisant que le vent avait augmenté la force du courant. «Nous

avons pu sauver certains d'entre eux, ils n'avaient pas d'objets lourds, encore moins de bagages», a-t-il ajouté.

Dans son communiqué, le ministre a rappelé la nécessité d'observer les consignes de sécurité, citant «le respect de la charge utile de l'embarcation», ainsi que «l'établissement de la liste nominative des passagers», ou encore la prise en compte des conditions météorologiques et l'embarquement de gilets de sauvetage.

En septembre, 20 personnes avaient péri quand le camion qui les transportait était tombé dans une rivière dans le centre du Mali.

Hypertension artérielle Un nouvel implant pour réduire la tension

Un nouvel implant qui envoie des signaux électriques au cerveau permettrait de réduire la pression artérielle de 30%. L'appareil est en cours de test chez les animaux.

Un nouvel implant permettant de réduire la pression artérielle en envoyant des signaux électriques vers le cerveau vient d'être mis au point par les chercheurs de l'Université de Fribourg, en Allemagne. Ce dispositif, qui pour l'instant n'a été testé que sur des rats, a réduit leur pression artérielle de 30% sans provoquer d'effets secondaires majeurs.

Baptisé *Implant 24*, cet appareil est composé d'électrodes individuelles intégrées dans un petit brassard. Ce brassard est conçu pour s'enrouler autour du nerf vague (qui s'étend du tronc cérébral à l'abdomen), le nerf qui stimule les principaux organes de notre corps y compris le cœur et les vais-

seaux.

Objectif: capter les fluctuations de la tension

Le dispositif fonctionne en interceptant des signaux provenant de capteurs, qui s'activent lorsque la pression artérielle est trop élevée. Ces capteurs sont destinés à contrôler les fluctuations de la tension. Une fois que la machine a identifié les signaux indiquant une tension trop élevée, elle envoie à son tour un signal électrique vers le cerveau en lui demandant de réduire la tension.

Le dispositif testé sur les rats mesurait 2 cm de long et 0,5 m de diamètre. Une fois que les chercheurs ont trouvé les bonnes zones où placer les capteurs, ils ont montré que la pression ar-

térielle pouvait aisément être réduite de 30%, sans aucun effet sur la fréquence cardiaque ou sur le rythme respiratoire.

Le Dr Dennis Plachta, qui a dirigé cette étude, indique que cette découverte ouvre également la voie à de nouveaux traitements qui pourraient utiliser la stimulation nerveuse pour réduire la tension artérielle des hypertendus. Toutefois, il reconnaît que l'objectif à long terme est de pouvoir offrir aux patients un dispositif implantable qui ajusterait leur tension en fonction de leurs activités.

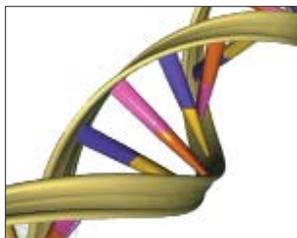
Prochaine étape de l'expérience: tester cet implant chez de plus grands animaux, comme des porcs ou des moutons.



Biologie : des savants ajoutent deux bases artificielles à l'ADN

Après 14 ans de recherches, une équipe de scientifiques américains est parvenue à créer une bactérie semi-synthétique, porteuse de deux nouvelles bases. Une révolution dans le domaine scientifique. Pendant les cours de SVT au lycée, on vous a expliqué que l'ADN est formé par quatre bases: A, T, C et G. Mais les professeurs vont bientôt devoir adapter leur programme, car des chercheurs américains ont réussi à ajouter des bases supplémentaires semi-synthétiques, baptisées X et Y. Dans un article publié par la revue scientifique *Nature*, les auteurs de l'étude expliquent avoir reproduit correctement une bactérie *Escherichia coli* (E. coli) dans laquelle étaient présentes les nouvelles bases.

Les bases de l'ADN s'associent par paires, formant une sorte d'échelle qui reproduit les mêmes séquences: A avec T et C avec G. Au cours des 14 dernières années, nous avons recherché quelle était la paire de base artificielle optimale", explique au Figaro le professeur Floyd Romesberg, du



Scripps Research Institute de La Jolla, en Californie. "Nous avons synthétisé et analysé plus de 300 nucléotides et en avons finalement trouvé un qui marchait bien", ajoute-t-il.

Récupérer les informations génétiques

Les chercheurs ont simplement ajouté un barreau avec les bases X et Y, ce qui ouvre la voie à un stockage d'informations génétiques plus important qu'avant. "Et bien sûr cela nous rapproche un peu plus d'une biologie d'ADN enrichi qui laisse entrevoir une quantité d'applications excitantes, de nouveaux médicaments à de nouvelles sortes de nanotechnologies", précise Floyd Romesberg au Figaro. D'autres recherches sont nécessaires pour déterminer si les informations génétiques introduites artificiellement dans les cellules sont récupérables. Si c'est le cas, les exploitations possibles dans le domaine de la médecine seront très importantes.

Etats-Unis : une hausse inquiétante du diabète chez les jeunes

D'après une nouvelle étude, les diabètes de type 1 et 2 sont en constante augmentation parmi les jeunes américains depuis 2001. Cette hausse devrait se poursuivre dans les années à venir. A moins de redoubler d'efforts pour réduire l'obésité infantile, le diabète risque de devenir un problème de santé de plus en plus grave aux Etats-Unis. En effet, des chercheurs américains ont publié une étude dans la revue *JAMA*, faisant état d'une forte augmentation des cas de diabète de type 1 (21%) et de type 2 (30%) parmi les enfants et adolescents du pays. Cette hausse

devrait se poursuivre de façon inquiétante, indiquent les chercheurs. D'ici à 2050, le nombre de personnes souffrant de diabète de type 1 devrait tripler et celles du diabète de type 2, quadrupler. L'étude a été menée sur trois millions de jeunes entre 2001 et 2009, mais les scientifiques estiment que d'autres recherches seront nécessaires pour comprendre les raisons de cette augmentation générale, mise à part l'obésité infantile. Autre facteur inquiétant: la hausse du diabète de type 1 a été la même parmi toutes les ethnies, alors qu'il est habituellement

associé aux populations blanches. "Cette hausse de la prévalence au sein des minorités aux Etats-Unis est inquiétante, car ces jeunes sont plus susceptibles de moins contrôler leurs glycémies qui peuvent être associées à de graves complications de diabète de type 1", alertent les auteurs de l'étude. Ces augmentations sont également "importantes parce que ces jeunes vont entrer dans l'âge adulte avec plusieurs années de maladie derrière eux, donc davantage de difficultés pour la soigner et un risque accru de complications", ajoutent-ils.

Sida : Les traitements causeraient un vieillissement précoce du malade

La lutte contre l'inflammation et la toxicité de certains traitements antiviraux seraient responsables d'un vieillissement prématuré des personnes séropositives. La seule solution : le dépistage précoce.

Les professionnels de santé observent depuis des années un vieillissement prématuré des personnes atteintes du virus du sida.

A l'occasion du congrès de l'Alliance francophone des acteurs de santé contre le VIH (Afraviv) 2014, les spécialistes se sont penchés sur la question. En cause : certains traitements antiviraux qui augmenteraient le risque de toxicité sur le long cours, et dont les effets secondaires ressemblent aux «symptômes» du vieillissement. L'inflammation, qui oblige le corps à lutter constamment contre le virus serait également accusée de fatiguer l'organisme.

Les malades vivant avec le VIH vieillissent plus vite et avec plus d'intensité, en présentant davantage de troubles cardiovasculaires et une baisse plus rapide des capacités cognitives que le reste de la population, explique le site d'information Seronet.

L'histoire du patient peut modifier ce processus, en fonction de la durée du traitement, des maladies liées au virus et du niveau de dégradation du système immunitaire. «Sans compter l'environnement socio-économique, la consommation de tabac et de produits psychoactifs qui ont un impact sans commune mesure sur le taux de mortalité des séropositifs», ajoute Seronet.

Un allègement du traitement

Mais le lien direct entre séropositivité et vieillissement prématuré est encore difficile à établir, selon le professeur Jacqueline Capeau de l'hôpital Tenon, en charge d'un groupe de travail à ce sujet, lancé par l'Agence nationale de recherche sur le sida en 2008. Elle souligne que les malades âgés aujourd'hui de 50 ans ont une histoire compliquée avec le VIH, à l'époque où il n'existait pas encore de traitement.

Ce qui ne devrait pas empêcher, rappelle-t-elle, une vigilance accrue de la part des personnes dépistées tôt et bien suivies. Jacqueline Capeau milite d'ailleurs pour un traitement allégé, plus facile à tolérer pour le malade et tout aussi efficace que le traitement actuel.

«Le meilleur moyen de prévenir du vieillissement prématuré des personnes vivant avec le VIH reste donc le diagnostic précoce de la séropositivité, tout autant que des comorbidités associées», conclut Seronet.

Maladie des os de verre

Des chercheurs identifient la protéine responsable

Des scientifiques américains ont décelé la cause des symptômes de l'ostéogénèse imparfaite : la surexpression d'une protéine de signalisation. Cette découverte ouvre la voie au développement de traitements ciblés.

La maladie des os de verre n'est pas le fruit de l'imagination des scénaristes du film *Incassable*, mais une forme ostéogénèse, dite imparfaite. C'est une maladie génétique rare, héréditaire, caractérisée par une grande fragilité osseuse, une faible masse osseuse et une tendance aux fractures de sévérité variable. En France, selon les chiffres du ministère de la santé, 3 000 à 6 000 personnes sont atteintes d'ostéogénèse imparfaite.

Mis à part la prévention des fractures grâce à des thérapies physiques et la consommation de médicaments pour renforcer les os, aucun traitement disponible pour le moment est capable soigner les causes de la maladie. Mais une nouvelle étude, publiée par la revue *Nature Medicine*, pourrait changer la donne.

Boire la protéine

Des chercheurs américains ont identifié une suractivité du facteur de croissance d'une protéine de signalisation. Cette surexpression serait à l'origine des



problèmes de faible densité osseuse des patients car la protéine attaque le collagène, un élément essentiel à la résistance des tissus organiques. «Nous avons maintenant une meilleure compréhension de la façon dont les mutations génétiques qui affectent le collagène et les enzymes

processeurs du collagène entraînent des os fragiles», précise le docteur Brendan Lee, co-auteur de l'étude. Le développement de traitements ciblés est désormais possible.

En bloquant la protéine responsable de la maladie à l'aide d'un antibiotique, les chercheurs

ont réussi à augmenter la masse osseuse des souris de laboratoire. Des médicaments pour les patients humains sont en cours de développement. «Nous espérons que cette approche sera aussi utile dans des formes plus communes d'ostéoporose», ajoute Brendan Lee.

Le café protégerait de la dégénérescence oculaire

Boire un café par jour serait excellent pour les yeux selon une étude américano-coréenne. En effet, l'acide chlorogénique ou ACG, un puissant antioxydant du café protégerait de la dégénérescence de la rétine.

Amateurs de café, réjouissez-vous ! Des scientifiques ont trouvé une nouvelle vertu santé à cette boisson. En effet, boire un café par jour préviendrait les maladies oculaires liées à l'âge selon les résultats d'une étude scientifique publiée dans le *Journal of Agricultural and Food Chemistry*.

Les chercheurs ont étudié l'impact de l'acide chlorogénique ou ACG, un puissant antioxydant du café sur la vision. Ils ont constaté qu'il empêchait la dégénérescence oculaire chez les souris. Pour réaliser leur expérience, ils ont traités des rongeurs avec du monoxyde d'azote qui crée un stress oxydant et des radicaux libres et conduit à la dégénérescence rétinienne.

Le café permet de lutter contre la dégénérescence oculaire

«La rétine est une mince couche de tissu à l'intérieur de l'œil qui contient des millions de cellules sensibles à la lumière et d'autres cellules nerveuses qui reçoivent et organisent l'information visuelle. Collectivement, ces cellules envoient des informations visuelles au cerveau par le nerf optique. La rétine est l'un des tissus les plus métaboliquement ac-



tifs dans le corps. Elle a besoin de beaucoup d'oxygène et rapidement pour ne pas être abîmée. Par conséquent, elle est sensible à une variété de maladies provoquées par le stress oxydatif, y compris la dégénérescence maculaire liée à l'âge, la rétinopathie diabétique et le glaucome, le tout pouvant conduire à la cécité partielle ou totale», rappelle Holim Jang, chercheur du département des sciences alimentaires de l'Université de Cornell aux États-Unis et co-auteur de l'étude.

Les souris qui avaient été prétraitées avec de l'ACG, l'antioxydant du café n'ont développé aucun signe de lésions rétiniennes.

Si les résultats de cette enquête sont encourageants, les chercheurs rappellent qu'ils n'indiquent pas si boire du café apporte directement l'ACG dans la rétine.

«Nous devons réaliser des études cliniques de plus grande ampleur pour établir les liens entre le café et la santé de la rétine», conclut Holim Jang.

RD CONGO:

La RDC accorde un délai de deux mois aux pays de la région pour rapatrier leurs ressortissants réfugiés sur son territoire

Les autorités de la République démocratique du Congo (RDC) ont accordé un délai de deux mois aux pays de la région pour rapatrier leurs ressortissants réfugiés sur son territoire, ont rapporté les médias.

«La RDC a accordé un délai de deux mois à tous les pays de la région dont leurs ressortissants ont trouvé refuge sur le sol congolais en vue de leur rapatriement», annonce lundi le vice-ministre des Affaires étrangères, Agée Matembo. «Cette décision a été prise après que plus de 180 000 Congolais ont été refoulés de l'Angola ces derniers jours sans aucune forme de respect aux droits des personnes et aux accords qui régissent les Etats de la région», a expliqué le vice-ministre. «La RDC accueille près de 250 000 réfugiés rwandais, 185 000 burundais, 700 000 centrafricains et près de 300 000 sud-soudanais. Mais nous constatons que plusieurs Etats ne respectent pas l'accord d'Addis-Abeba sur la paix et la sécurité.

Aujourd'hui nous venons de nous rendre compte qu'il y a des Etats hypocrites», a déclaré Agée Matembo.

BURUNDI:

Le gouvernement promet de renforcer la sécurité routière pour limiter les accidents

Le ministre burundais de la Sécurité Publique et de la Gestion des Catastrophes, Alain-Guillaume Bunyoni, a promis lundi que son ministère va «renforcer la sécurité routière» pour limiter la multiplication des accidents routiers, surtout dans ces mois de fin d'année.

Il a fait cette annonce lors de la présentation des réalisations du troisième trimestre de l'année 2018 par son ministère.

Le Commissaire de Police Chef Bunyoni a précisé qu'un projet de réduction des risques de catastrophes dans les communes pilotes les «plus sensibles» aux catastrophes a déjà été lancé par le gouvernement burundais.

ZIMBABWE :

Le vice-président zimbabwéen en Afrique du Sud pour des soins médicaux

Le vice-président zimbabwéen Constantino Chiwenga se trouve depuis plusieurs jours en Afrique du Sud pour des soins après avoir été blessé en juin dans l'explosion d'une grenade au cours d'un rassemblement électoral du parti au pouvoir, a rapporté lundi un média gouvernemental. Deux personnes avaient été tuées et une cinquantaine blessées dans cet incident survenu à Bulawayo, la deuxième ville du Zimbabwe, tandis que le président Emmerson Mnangagwa y avait de peu échappé. M. Chiwenga, 61 ans, n'aurait reçu que des blessures superficielles. «Chiwenga récupère bien dans un hôpital sud-africain où il reçoit une attention médicale minutieuse à la suite de l'incident à la bombe de Bulawayo en juin, a dit le gouvernement», écrit sur son site internet le quotidien gouvernemental Herald3, selon lequel il est parti en avion pour l'Afrique du Sud le 9 octobre. «Il a été décidé que maintenant que les élections (de juillet) sont derrière nous et que le nouveau gouvernement a été constitué, le général devait subir un examen médical minutieux», a déclaré au Herald le porte-parole de la présidence George Charamba.

«Le vice-président va très bien», a-t-il ajouté.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC:

Examen vendredi à Paris de «la souveraineté des Sahraouis sur leurs ressources naturelles»

Des experts internationaux examineront vendredi à Gonfreville l'Orcher, ville normande jumelée depuis 25 ans avec un camp de réfugiés sahraouis situé dans le Sud-ouest algérien, l'exercice de la souveraineté du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles.

Des experts internationaux examineront vendredi à Gonfreville l'Orcher, ville normande jumelée depuis 25 ans avec un camp de réfugiés sahraouis situé dans le Sud-ouest algérien, l'exercice de la souveraineté du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles.

Organisé par l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD), le colloque international ayant pour thème "Souveraineté sur les ressources naturelles et application du droit international au Sahara occidental", dont les travaux se termineront samedi soir, devra rappeler avec les "meilleurs" experts, juristes, avocats, universitaires, militants associatifs que l'exercice de la souveraineté du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles est "depuis 43 ans empêchée par l'occupation d'une partie de son territoire à la plus grande et la plus riche à par le Maroc". En décembre 2016, la Cour de justice de l'Union européenne a rendu, rappelle-t-on, un arrêt stipulant que les accords de libéralisation des échanges commerciaux passés entre l'Union européenne et le Maroc ne pouvaient comprendre le Sahara occidental, car Maroc et Sahara occidental sont deux territoires distincts et séparés. Le même arrêt a notifié que les relations de partenariat de l'Union européenne avec le Maroc doivent disposer du consentement du peuple du



Sahara occidental pour s'appliquer à son territoire et être légales.

L'avocat du Front Polisario, Gilles Devers, un des principaux intervenants du colloque avait, à maintes reprises, souligné que le Front Polisario agit pour le respect du droit et par le respect du droit.

"Ces dernières années, il a focalisé son action sur les juridictions européennes pour obtenir une juste affirmation du droit, ce qui a été fait avec les arrêts de 2016 et 2018.

Désormais, le Front Polisario fera le nécessaire pour obtenir l'application de ces décisions de justice, et à défaut de dialogue, ce sera par la contrainte juridique", avait-il précisé.

Dans un mot aux participants à ce colloque, le maire de la municipalité gonfrevillaise, Alban Bruneau, a indiqué que cette rencontre, qui réunit

des ONG, des parlementaires engagés et un panel d'universitaires, chercheurs et juristes "apportera une nouvelle pierre" dans la reconnaissance du peuple sahraoui et de sa lutte.

Au programme du colloque qui ouvrira ses travaux vendredi soir, le président des relations extérieures du Front Polisario et coordinateur avec l'Onu, M'hamed Khadad, donnera une conférence sur "la bataille des ressources naturelles dans le contexte de l'application du référendum d'auto-détermination du peuple sahraoui".

Plusieurs universitaires, juristes et représentants d'ONG interviendront durant les deux jours des travaux, au menu aussi riche que varié au sujet de la souveraineté des Sahraouis sur les richesses naturelles de leur pays, le Sahara occidental, occupé illégalement par le Maroc.

CENTRAFRIQUE:

Au moins 30 personnes tuées les deux derniers mois par des groupes armés dans le centre-est du pays (Minusca)

Au moins 30 personnes ont été tuées et quatre autres blessés en août et septembre par des groupes armés dans la préfecture centrafricaine de la Haute Kotto (centre-est), a indiqué lundi dans un communiqué la Mission des Nations Unies en Centrafrique (MINUSCA).

Ces attaques contre des civils ont été commises dans la ville de Bria et sur l'axe Bria-Irabadanda par la coalition ex-séléka, notamment le Mouvement pour l'unité et la paix en Centrafrique (UPC), le Front populaire pour le renouveau de la Centrafrique (FPRC) et le Rassemblement patriotique pour le renouveau de la Centrafrique (RPRC), mais aussi

par des anti-balaka, selon l'enquête de la MINUSCA.

Les violences des bandes armées sont à l'origine du déplacement interne d'au moins 32.000 civils à Bria, selon les statistiques de l'ONU.

La MINUSCA a ainsi condamné vivement «ces crimes dont beaucoup pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité», appelé à «cesser immédiatement toutes les attaques contre la population civile», et a confirmé qu'«elle ne ménagera aucun effort, en appui des autorités centrafricaines, afin que les auteurs de ces crimes (...) soient poursuivis et traduits devant la justice.»

CÔTE D'IVOIRE:

L'élection municipale annulée dans une commune d'Abidjan

L'élection municipale de Port Bouët, une commune populaire d'Abidjan, a été annulée en raison d'incidents violents, selon un communiqué de la Commission électorale indépendante (CEI) ivoirienne publié mardi. Alors que la CEI locale de Port-Bouët s'appretait à compiler les résultats après la fin du scrutin samedi, «des vandales ont fait irruption dans la salle et ont méthodiquement détruit tous les procès-verbaux, rendant toute compilation impossible», selon la même source. En outre, selon un habitant de Port Bouët, cité par l'AFP, au moins cinq centres de vote n'ont pas pu ouvrir le jour du scrutin, empêchant de nombreux électeurs de voter.

Le scrutin opposait le ministre du Tourisme Fofana Siandou, du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP),



le parti au pouvoir, à Sylvestre Emmou, du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). Les deux candidats revendiquaient la victoire et des incidents avaient éclaté dimanche dans la commune opposant les partisans des deux camps. Le PDCI a quitté

avant les élections l'alliance gouvernementale formée avec le RHDP (issu du Rassemblement des républicains) le parti du président Alassane Ouattara) depuis 2011, et les deux formations sont désormais à couteaux tirés.

Un nouveau scrutin devra se tenir à Port Bouët dans un délai d'un mois, selon la CEI.

Depuis la campagne électorale jusqu'après le scrutin, les élections municipales et régionales couplées ont été émaillées de violences et d'incidents à travers tout le pays, ayant fait au moins quatre morts, et entachées par de nombreuses accusations de fraudes. Ces élections devaient permettre aux différents partis politiques de mesurer leurs forces avant le scrutin présidentiel de 2020, qui occupe déjà la scène politique.

PALESTINE: L'occupant israélien détruit les rues à proximité de Khan Al-Ahmar

Des bulldozers des forces d'occupation israélienne ont commencé, mardi, à démolir illégalement les rues et les places situées à proximité du village palestinien de Khan Al-Ahmar, ont rapporté des médias locaux, relevant une action criminelle.

Selon le responsable de la documentation au Comité de la résistance contre le mur et de la colonisation, Qassim Awwad, des soldats israéliens ont fait irruption mardi matin dans le village de Khan Al-Ahmar avec des bulldozers et ont ensuite procédé à la démolition des rues et des places avoisinantes.

Des dizaines d'activistes et de militants solidaires avec la population de Khan Al-Ahmar ont maintenu leur rassemblement près du village pour le défendre et dénoncer cette décision illégale de démolir un village palestinien pour ériger au même lieu des colonies israéliennes.

Les colons israéliens de la colonie de Kfar Adumim, située près du Khan Al-Ahmar, ont inondé le périmètre du village avec des eaux usées, dans une tentative de gêner les habitants du village et les sympathisants venus à leur aide, ont précisé les médias palestiniens.

Le délai fixé par la Cour suprême de l'occupant israélien de démolir le village de Khan Al-Ahmar avait expiré



le 12 septembre dernier. La décision d'évacuation et de démolition a été émise par la même cour le 5 septembre, demandant aux populations de Khan Al-Ahmar de quitter les lieux et de démolir par eux-mêmes leurs habitations.

Le village Khan Al-Ahmar est entouré de plusieurs colonies israéliennes et se trouve sur le territoire

ciblé par les autorités israéliennes pour la mise en œuvre de son projet de colonisation. Les dirigeants palestiniens et des organisations internationales avaient dénoncé cette décision de démolition du village, appelant le Conseil de sécurité de l'Onu à intervenir pour empêcher sa destruction par les forces d'occupation israéliennes.

FRANCE: Le président Macron met fin au suspense et procède à un remaniement du gouvernement

Le président français, Emmanuel Macron, a finalement mis mardi fin au suspense en procédant à un large remaniement de son gouvernement, en déséquilibre depuis le départ de son ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, fidèle de ses fidèles.

Attendu depuis quinze jours, ce remaniement vise, selon des informations, à donner un nouveau souffle à l'Exécutif mis à mal par le départ de sept ministres depuis l'avènement, il y a de cela dix-sept mois, du président Macron, affecté notamment par le dernier scandale de l'affaire de son chargé de la sécurité Alexandre Benalla et le départ du ministre de la Transition écologique, Nicolas Hulot, pour divergences politiques.

Même si certains observateurs relèvent qu'il a éprouvé des difficultés dans la constitution du nouveau gouvernement en raison de l'érosion de l'attractivité qu'il suscitait après son élection, d'autres pensent que la président Macron

veut lancer un message «fort dans le sens où il est le maître des horloges».

Il a ainsi décidé pour que son Premier ministre, Edouard Philippe, ne lui présente pas la démission de son gouvernement, afin d'éviter une autre déclaration de politique générale devant le Parlement, alors qu'il n'y a pratiquement pas de changement de cap dans son programme.

Le changement important dans ce nouveau gouvernement et que le portefeuille de ministre de l'Intérieur a été confié à un de ses proches, Christophe Castaner, qui fait doucement et sûrement une ascension politique remarquable.

Beaucoup pensent que cet homme de confiance du président Macron était devenu «incontournable» dans le fonctionnement du pouvoir. Le nouveau ministre de l'Intérieur occupait jusque-là le poste de secrétaire d'Etat aux Relations avec le Parlement. Il sera épaulé de Laurent Nuñez, dont les parents sont des

piets-noirs.

Actuellement à la tête de la Direction générale de la Sécurité intérieure (DGSI), il est nommé secrétaire d'Etat auprès de Castaner.

C'est toute l'importance que veut donner le président français à ce département en charge de la sécurité intérieure dans le sens où la France est confrontée, depuis 2015, au terrorisme, dont on redoute le retour imminent des «combattants» français qui s'étaient engagés au Moyen-Orient dans les rangs du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech).

Dans ce troisième gouvernement d'Edouard Philippe, qui a été contraint de la changer une première fois en raison de l'implication de certains ministres dans des affaires de justice, il y a finalement quatre sortants, sans compter le départ de Gérard Collomb (Intérieur), Jacques Mézard (Cohésion des territoires), Françoise Nyssen (Culture), Stéphane Travert (Agriculture) et Delphine Gény-Stephann (secrétaire

d'Etat auprès du ministre de l'Economie).

Le nouveau gouvernement enregistre huit entrants, à savoir les ministres Franck Riester (Culture), Didier Guillaume (Agriculture), Marc Fesneau (Relations avec le Parlement) et les secrétaires d'Etat Emmanuelle Wargon (Transition écologique), Christelle Dubos (Solidarité), Agnès Pannier-Runacher (Economie), Gabriel Attal (Jeunesse), et Laurent Nunez (Intérieur).

Le président Macron a tenu à respecter la parité hommes/femmes dans ce gouvernement de 34 portefeuilles, dont 17 sont revenus à des femmes.

Dans un communiqué, l'Élysée a expliqué que «c'est une équipe renouvelée, dotée d'un second souffle, mais dont le mandat politique reste le même».

Cette équipe gouvernementale va inscrire son action dans la continuité de la politique menée par le gouvernement et le calendrier des réformes pour les mois à venir.

YÉMEN: L'ONU alerte sur une aggravation de la crise alimentaire

Quelque 12 millions de yéménites pourraient se trouver au bord de la famine au cours des prochains mois, contre plus de 8 actuellement, si la situation économique et sécuritaire ne s'améliore pas, a alerté mardi l'ONU. «Le Yémen fait face à la plus grande crise alimentaire mondiale du moment, avec plus de 18 millions de personnes qui ne savent pas d'où va venir leur prochain repas».

Plus de 8 millions d'entre eux sont considérés à la limite de la famine», a déclaré un porte-parole du Programme alimentaire mondial (PAM), Hervé Verhoosel. Or, a-t-il dit dans un point de presse, le conflit au Yémen continue de s'intensifier et «le coût de la nourriture a augmenté de 33% en un an».

«Si cette situation persiste, nous pourrions avoir 3,5 millions de personnes additionnelles, soit un total de 12 millions de Yéménites, qui auront besoin d'une assistance alimentaire régulière pour ne pas sombrer dans une situation proche de la famine», a-t-il affirmé. «Plus il y a de gens, plus il faut de fonds», a-t-il expliqué. En outre, a-t-il relevé, «nous demandons une sécurité supplémentaire autour du travail des humanitaires».

Pour des raisons de sécurité, le PAM ne peut pas accéder, depuis septembre, à 51.000 tonnes de céréales qui se trouvent dans des silos dans la ville de Hodeida, dans l'ouest du pays en guerre.

Ces céréales «sont situées dans un quartier où les combats sont quotidiens», a détaillé M. Verhoosel.

Pour l'instant, le PAM dispose d'assez de céréales dans le pays pour aider 6,4 millions de Yéménites pendant deux mois et demi, a précisé le porte-parole.

«Vu que les ports fonctionnent, nous avons plusieurs bateaux (acheminant de l'aide, ndlr) actuellement en route vers le Yémen».

Nous avons également ouvert une route secondaire vers Oman avec de la nourriture que nous envoyons là-bas», a-t-il dit.

Mais les humanitaires ne parviennent pas à achever cette aide à toutes les personnes vulnérables.

«Nous avons besoin d'un accès, nous avons besoin qu'on nous garantisse notre neutralité, nous avons besoin que cessent les combats», a insisté le porte-parole. Depuis mars 2015, date du début de l'intervention de la coalition menée par Ryadh, le conflit au Yémen a fait près de 10.000 morts et provoqué «la pire crise humanitaire au monde» selon l'ONU.

IDLEB: Moscou assure que l'accord sur Idleb est toujours «mis en œuvre»

L'accord conclu entre Ankara et Moscou sur la création d'une zone tampon dans la province syrienne d'Idleb est toujours «mis en œuvre» bien que le principal groupe terroriste ait ignoré le délai pour le retrait de la zone, a déclaré mardi le Kremlin.

«Selon les informations que nous recevons de nos militaires, l'accord est mis en œuvre et l'armée est satisfaite de la façon dont la Turquie travaille», a déclaré aux journalistes le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

«Bien sûr, nous ne pouvons pas nous attendre à ce que tout se passe sans encombre mais le travail a lieu», a-t-il ajouté.

Le groupe terroriste Hayat Tahrir al-Cham (HTS), issu de l'ex-branche syrienne d'Al-Qaïda et qui contrôle la majorité de la province d'Idleb (nord-ouest), a ignoré lundi le délai pour son retrait de cette zone. L'accord russo-turc conclu à Sochi (Russie) le 17 septembre prévoit une «zone démilitarisée» pour séparer les territoires du gouvernement syrien de Bachar al-Assad de ceux encore tenus par les rebelles et terroristes à Idleb.

Cet accord a pour objectif d'éviter une offensive de l'armée syrienne contre cet ultime grand fief insurgé de Syrie.

HTS n'a pas dit clairement s'il rejetait l'accord russo-turc, alors qu'il avait retiré ses armes lourdes de la future zone tampon, en vertu d'un premier délai expirant le 10 octobre.

ONU-CHYPRE Le secrétaire de l'ONU se dit confiant d'arriver à un accord du conflit chypriote

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres se dit confiant sur la possibilité d'arriver à un accord du conflit chypriote, ont rapporté des médias. «Les perspectives d'un règlement global entre les communautés de l'île restent bien présentes», assure le SG de l'ONU dans ce document transmis aux 15 membres du Conseil de sécurité. Ce rapport vient en prélude de discussions à huis clos du

Conseil de sécurité programmées à la fin du mois et d'un mandat de la force de Casques bleus expirant en début d'année prochaine. Pour Antonio Guterres, qui a nommé au début de l'été une consultante sur ce dossier afin de relancer l'effort de paix, le cadre de travail en six points mis au point en 2017 reste valable. «Je reconnais que de nouvelles idées peuvent être nécessaires» pour avancer,

ajoute-t-il cependant. Jane Holl Lute, ex-responsable au ministère américain de l'Intérieur, a multiplié les contacts avec les deux parties depuis sa nomination mais sans avoir obtenu de percée jusqu'à présent. A la mi-2017, les négociations pour une réunification de l'île avaient échoué en raison de divergences sur le partage du pouvoir et sur des arrangements de sécurité.

SUISSE:

Les glaciers ont perdu 2,5% de leur volume en 2018

Les glaciers suisses ont perdu 2,5% de leur volume en 2018, notamment en raison d'un printemps et d'un été particulièrement chauds et secs, ont annoncé hier des experts de l'Académie des sciences naturelles helvétique.

Selon un rapport repris par des médias, «de nombreux glaciers ont perdu une épaisseur moyenne de glace de 1,5 à 2 m, parfois beaucoup plus». Et «sur l'ensemble de l'année hydrologique 2017-2018, on peut estimer à environ 1.400 millions de mètres cubes la perte de glace pour l'ensemble des 1.500 glaciers suisses», expliquent les scientifiques, ce qui représente 2,5% de leur volume total. «Et sans les énormes chutes de neige de l'hiver, la fonte aurait encore été plus dramatique», affirment les experts dans leur rapport, soulignant que «l'accumulation des années extrêmes», a affecté les glaciers suisses lesquels ont perdu «un cinquième de leur volume au cours de la dernière décennie».

Pour le responsable du Réseau suisse de relevés glaciologiques (GLAMOS), Matthias Huss, chargé de la mesure et de l'analyse annuelles des glaciers, l'année «2018 est absolument exceptionnelle, car



nous avons eu des chutes de neige record au cours de l'hiver sur les glaciers».

«L'été chaud et sec a non seulement fait fondre les quantités énormes de neige hivernale (parfois jusqu'à 5 mètres sur les glaciers), mais il a en plus fait fondre la glace. Le total de la fonte (fonte de neige et de glace) n'a jamais atteint

un tel niveau hormis au cours de l'année 2003», la pire année jamais enregistrée en termes de fonte des glaces, a-t-il détaillé.

Les abondantes neiges de l'hiver n'ont pas résisté à la période avril-septembre, «de loin la plus chaude jamais enregistrée» en Suisse. A titre d'exemple, au sommet du

Weissfluhjoch (2540 m) où se trouve l'Institut suisse pour l'étude de la neige et des avalanches, il n'y a pas eu une seule chute de neige supérieure à 1 cm entre le 17 mai et le 4 septembre.

Cela ne s'était jamais produit depuis le début des relevés il y a 81 ans.

APS

RUSSIE

Le prochain voyage vers la station spatiale internationale prévu pour début décembre

Le prochain voyage vers la Station spatiale internationale (ISS) aura lieu début décembre, a déclaré le directeur exécutif de l'Agence spatiale russe Roskosmos et responsable des programmes avec équipage, Sergueï Krikalev.

«Le prochain vol était prévu le 20 décembre, mais nous allons maintenant essayer de le faire un peu plus tôt, dans les premiers jours de décembre», a indiqué Krikalev aux médias. Selon le responsable, l'équipage se trouvant sur l'ISS actuellement devra «faire preuve de patience pour le changement du quart de l'équipage» prévu initialement jeudi dernier. Jeudi, la fusée Soyouz qui devait emmener le cosmonaute russe Alexeï Ovtchinine et l'astronaute américain Nick Hague vers l'ISS a été victime d'une défaillance moteur au décollage. La capsule dans laquelle avaient pris place les deux hommes a alors été expulsée, puis a entamé un brutal retour sur Terre, où elle s'est posée. Une enquête pénale a été ouverte afin de déterminer les circonstances de ce premier échec de lancement de fusées dans l'histoire de l'Agence Spatiale Russe.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

WILAYA DE BEJAIA

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE PROXIMITÉ DE AOKAS

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Etablissement Public de Santé de Proximité d'Aokas wilaya de Bejaia lance l'ouverture des concours de recrutement dans les grades suivants:

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Structure d'affectation	Autres Conditions
Biologiste de santé publique du 1 ^{er} degré	concours sur titre	Parmi les candidats titulaires d'une licence en biologie ou d'un titre reconnu équivalent	Microbiologie, parasitologie, physiologie animale, génétique, biologie de la reproduction, biologie cellulaire, biochimie, neurobiologie moléculaire, physiologie pathologique, génie biologique, écologie et environnement, contrôle de qualité et analyse, écologie animale, sciences du végétal et biotechnologie, génie pharmacologique et biochimique, Analyse biologique et chimique, Biologie et physiologie végétal.	04	E.P.S.P d'Aokas	

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite de participation portant l'adresse complète du candidat et le numéro du mobile ;
- Copie de la pièce nationale d'identité ;
- Copie certifiée conforme à l'original du titre ou du diplôme requis ;
- Une copie du relevé de note du cursus d'étude ou de formation ;
- Fiche de renseignement dûment rempli par le candidat ;
- Les attestations et/ou les certificats de travail précisant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le même emploi, visé par la CNAS ou la CASNOS pour l'expérience professionnelle acquise dans le secteur privé le cas échéant ;
- Documents justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité ;
- Documents relatifs aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité ;
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés en précisant l'emploi occupé.

Les candidats retenus doivent compléter leur dossier avec les autres pièces notamment :

- Pièces justifiant la situation vis-à-vis le service national ;
- Casier judiciaire N°3 en cour de validité ;
- Extrait d'acte de naissance N°13 ;
- Une fiche familiale pour les candidats mariés ;
- Certificat médicale général et phthisiologie ;
- Deux photos d'identité.

Observation

- Les dossiers de candidatures doivent être adressés à monsieur le directeur de l'Etablissement Public de Santé de Proximité d'Aokas wilaya de Bejaia avec lettre recommandée avec accusé de réception ou déposés directement à la direction de l'établissement dans un délai de vingt (20) jours ouvrables à compter de la date de la première parution de l'avis de recrutement dans la presse écrite.
- Tout dossier incomplet ou parvenu hors délais, l'administration procède à son rejet

DK NEWS

Anep : 831 187 du 17/10/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TEBESSA

DAIRA DE QUENZA

COMMUNE DE QUENZA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2018 portant réglementation des marchés publics modifiés et complétés, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'offres national paru dans les quotidiens nationaux EBOUGH NEWS et DK NEWS le 17/09/2018 relatif au projet :

> **REALISATION AVEC RACCORDEMENT ROUTES RELEVANT CITE ANAHDA**

Qu'a l'issue du jugement des offres effectué le 09/10/2018 le projet est attribué Provisoirement comme l'indique le tableau ci-dessous :

Intitulé du projet	Entreprise	Montant en TTC (Après rectification)	Délai de réalisation	OBS
REALISATION AVEC RACCORDEMENT ROUTES RELEVANT CITE ANAHDA	SARL STE D'INGENIERIE & D'APPLICATIONS TECHNIQUES - TEBESSA MAT.FIS197341040043929	31.680.180,00 DA	06 MOIS	MOINS DE 2 ANS

Les soumissionnaires contestant ce résultat peuvent introduire un recours auprès de M. le président de la Commission des Marchés Publics de la commune de Quenza dans un délai maximum de dix (10) jours à partir de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux, et ce conformément à l'article 82 décret sus cité.

Les autres soumissionnaires, ceux d'entre eux, qui sont intéressés sont invités à se rapprocher du service contractant au plus tard trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières et ce conformément à l'article 82 alinéa 05 du même décret.

DK NEWS

Anep : 23003999 du 17/10/2018

MUSIQUE

Des ensembles de cordes animent le 10^e Festival de musique symphonique

Des ensembles de cordes, d'Espagne, de République de Corée et d'Ukraine ont animé lundi soir à Alger, la scène du 10^e Festival culturel international de musique symphonique (Fcims) avec des programmes qui ont mis à l'honneur de grandes Œuvres des répertoires de la musique classique universelle et populaire, devant un public nombreux et recueilli.

Une soirée aux atmosphères relevées a marqué le festival, ouvert samedi dernier à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, conduite par trois ensembles qui se sont succédé deux heures et demie durant, avec des programmes globalement marqués par des pièces de célèbres compositeurs de différentes époques, entre le XVIII^e et le XX^e siècles.

Présent pour la première fois à Alger, l'ensemble espagnol de cordes «Casa mediterranea» dirigé par Enrique Montesinos Parra, a rendu une dizaine de pièces du XVIII^e siècle, brillamment exécutées par sept instrumentistes dont le soliste Darling Dyle qui a séduit le public présent avec une maîtrise technique de haute facture.

Parmi les pièces interprétées par le septet espagnol très applaudi par l'assistance, «El bateo» (prélude) de Frederico Chucca, «La prière du torero» de Joaquín Turina, «Danse espagnole» d'Enrique Granados et «La vie brève» de Manuel de Falla. Représentant la République de Corée, le «Quartier classique», faisant sa première scène en Algérie sous la direction de Sol Daniel Kim Choi au violoncelle, a présenté un programme post-moderne diversifié, fait de quatre pièces conçues dans un brassage mélodique regroupant «folklore et renaissance», rendu avec une grande maîtrise technique



par quatre instrumentistes dont deux femmes.

Les pièces proposées par le quartet ont permis au public d'apprécier la créativité des compositeurs, Luigi Boccherini, Hugo Wolf et Alberto Evaristo Ginastera dans une ambiance empreinte de solennité.

La pièce, «Sonnets et Rondeaux» de Giovanni Sollima, écrite en 7/8 a montré toute la virtuosité du groupe qui s'est distingué par un jeu rapide et synchronisé aux cadences ternaires, dans un exercice aux exigences aiguës qui a mis en valeur la consistance de la formation académique. «Ravi de revenir à Alger», le chef d'orchestre Volodymyr Sheiko, à la tête de l'Orchestre symphonique de la radio nationale d'Ukraine est, comme à son

habitude, venu prendre part au festival avec une nouvelle formule dans ses bagages: un orchestre de cordes d'une douzaine d'instrumentistes et la voix lyrique à la tessiture large, de la soprane Kseniia Bakhridinova-Kravchuk qui a interprété trois pièces sur la dizaine proposées par l'ensemble ukrainien.

La cantatrice a notamment entonné avec une voix empreinte d'une puissance et d'un vibrato époustouflants, «Lascia chio pianza» (Aria di Almira) de Georg Friedrich Handel, «Casta Diva» (Aria di Norma) de Vincenzo Bellini et «Il bacio» (valse) de Luigi Arditi, alternant avec «Suite Holberg» d'Edvard Grieg, « «Palladio» pour orchestre à cordes de Karl Jenkins et «Mélodie» de Myroslav Skoryk, entre autres

pièces rendues par l'orchestre.

Le public, de plus en plus nombreux, a longtemps applaudi les trois ensembles, savourant «le génie et la magie de la musique symphonique», de l'avis d'une spectatrice, qui a estimé que celle-ci, a désormais «pris sa place dans l'univers culturel algérien». Constatant l'affluence du public à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh pour assister aux concerts, les organisateurs, ont mis à la disposition de celui-ci deux navettes quotidiennes, mises à la disposition du festival par l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Étusa), avec des départs prévus à 17h 00, depuis la place Maurice Audin à la Grande Poste, avec une escale au quartier d'El Biar, et une autre de la place des Martyrs avec une halte au quartier Chevalley. Outre l'Algérie, treize pays dont la République de Corée, le Japon et la Tchèque, participent à ce festival, organisé sous l'égide du ministère de la Culture, en collaboration avec l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda), l'Entreprise nationale des Arts graphiques (Enag) et l'Opéra d'Alger. Le 10^e festival culturel international de musique symphonique se poursuit jusqu'au 19 octobre à l'Opéra d'Alger, avec au programme de la soirée du mardi, des ensembles d'Autriche, d'Italie et de Tunisie.

BOUIRA : 50 femmes rurales exposent leurs produits au salon de l'artisanat



Cinquante femmes rurales prennent part lundi au salon local des produits artisanaux qu'abrite le siège des galeries de l'artisanat de la ville de Bouira, à l'initiative de la Direction de l'action sociale (DAS).

«Nous enregistrons la participation de 50 exposantes venues des quatre coins de la wilaya de Bouira. Nous visons, à travers cette activité, à encourager la femme rurale et à l'aider à s'autonomiser afin d'apporter sa contribution dans le développement local», a expliqué à l'APS le directeur de l'action sociale de la wilaya de Bouira, Zekri Slimane, en marge du salon organisé à l'occasion de la Journée mondiale de la femme rurale.

Le salon se poursuivra jusqu'au 18 du mois en cours, ce qui permettra aux femmes rurales participantes à cette manifestation de faire connaître et de vendre leurs produits artisanaux aux visiteurs qui afflueront sur le salon depuis la première heure de l'ouverture de l'exposition, inaugurée par le wali Mustapha Lmani.

«Bijoux traditionnels, habits, gâteaux, poteries, ainsi que plusieurs produits du terroir sont mis en exergue dans cette exposition où le visiteur aura à découvrir la richesse culturelle et artisanale de la wilaya», a ajouté le DAS.

Par ailleurs, M. Zekri a indiqué que la DAS oeuvrait à aider les femmes rurales à réaliser leurs projets et à créer leurs petites entreprises familiales via les dispositifs d'aide de l'Etat, à l'instar de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM). L'ANGEM a pu financer, depuis 2005 à ce jour, quelque 10866 petits et moyens projets initiés par les femmes rurales de la wilaya de Bouira pour une enveloppe financière de 412 millions de dinars, selon les statistiques fournies par le directeur de cette Agence locale, Hamadache Abdelhamid. A propos de la Journée internationale de la femme rurale, le premier magistrat de la wilaya a appelé les responsables de l'action sociale ainsi que ceux de l'ANGEM à continuer à apporter soutien et assistance aux femmes rurales, qui, a-t-il souligné, «jouent un rôle majeur et de plus en plus reconnu dans la pérennité des foyers et des communautés en zones rurales».

THÉÂTRE

Le cri des "trois veuves" de la Tunisienne Wafa Taboubi retentit au théâtre de Béjaïa

«Les trois veuves» de la metteure en scène tunisienne, Wafa Taboubi, donné en représentation lundi soir au festival international du théâtre de Béjaïa, a retenti à la fois comme un cri de détresse humain face aux dérives générées par les mutations du printemps Tunisien mais aussi un message subliminale et d'espoir pour une transcendance nationale.

Focalisant particulièrement sur les malheurs et la détresse des femmes, Taboubi, y livre sans parabole, les inquiétudes sur l'état de son pays, ne manquant pas d'appeler, toutefois, à un sursaut patriotique salvateur, notamment de la part de ses pairs féminines pour un rôle plus prégnant dans la société, sa devise étant "Des femmes heureuses ne peuvent générer qu'un pays heureux".

Et pour en convaincre, elle fait de ses "trois veuves" un exemple à méditer. Malgré leur malheur et leur détresse, nourris par la perte d'un être cher, elles ont su et pu trouver la force de se surpasser, de sourire aussi et de se mobiliser pour des actions d'enjeu sociétal.

Inspirée de la pièce "la jeune fille et la mort" d'Ariel Dorf-

mans, et traitant des contextes de la chute des dictatures en Amérique latine, notamment en Argentine, l'histoire met en lumière, la rencontre de trois femmes, réunies par le destin après la disparition de leur être cher. L'une est affligée par la disparition de son mari, l'autre par celui de son père, et la troisième, en quête de son frère, a priori victimes tous trois d'un naufrage en mer. Elles n'en ont pas la certitude, le pays étant sujet à une perte de repères furieuse.

Aussi pour percer le mystère de leurs disparitions, elles se retrouvent chaque jour sur un bout de plage face à la mer, attendant que la marée dans sa furie y dépose leur corps. Ce n'est pas la mort qui les affecte mais l'attente et l'angoisse de ne pas pouvoir faire leur deuil en l'absence de preuve. Aussi pour résister au renoncement, elles passent des heures à discuter, à égrener leurs doux souvenirs et à se recharger en courage voire à rêver d'une vie meilleure.

Chacune en profite pour croquer l'état advenu du pays et les fléaux qui l'accablent, notamment la misère, l'immigration, l'oppression qui, en pre-

mier chef, est tenue pour responsable de ce qui leur arrive. Des vies brisées et des destins tragiques.

La trame est lourde, enclenche le plus clair du temps à tomber dans l'excès dramatique. Même, les notes d'humour qui l'entre coupe à l'occasion n'en allègent pas la charge. Elle reste prenante pour autant du

fait de la prestation magistrale de ses acteurs, qui ont réalisé, grâce à un jeu subtil, raffiné et puissant, une véritable performance. La pièce, rappelé-on a été auréolée du 1^{er} prix de la mise en scène aux Journées cinématographiques de Carthage en 2017.

ANNABA :

Engouement croissant depuis début 2018 des touristes étrangers pour le site archéologique d'Hippone

Le site archéologique de la ville romaine Hippone de la wilaya d'Annaba connaît un engouement croissant des touristes étrangers avec 1.058 visiteurs étrangers enregistrés depuis début 2018, contre 600 touristes étrangers enregistrés durant la même période de l'année 2017, a révélé mardi le directeur du musée d'Hippone, Amara Nouara.

Mettant en avant l'importance des sites et des monuments archéologiques dans l'épanouissement du tourisme national, le même responsable a précisé à

l'APS que le nombre de visiteurs étrangers qui se sont rendus sur ce site en 2016 ne dépassait pas les 200 touristes, ajoutant que la majorité des touristes sont issus d'Europe, notamment de France et d'Italie. Cet engouement reflète un "bond qualitatif" en matière de tourisme culturel et culturel sur ce site, a estimé le même responsable, qui a mis l'accent sur l'impact de l'activation du processus de partenariat avec les opérateurs touristiques internationaux et le rôle des agences touristiques nationales dans la promotion de la

destination du site archéologique de l'ancienne Hippone. Plus de 13 agences de voyages étrangères et 20 agences de tourisme et de voyages nationales œuvrent à promouvoir cette destination touristique qui enregistre des visites régulières et cycliques de délégations étrangères et ce, dans le cadre du parcours "Sur les pas de saint Augustin", Carthage (Tunisie)-Hippone et autres circuits culturels et écologiques créés, à

l'instar du parcours "Sur les pas d'Albert Camus", a-t-il détaillé.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Esprits criminels

Réalisateur : Lily Mariye
Avec : Joe Mantegna, Kirsten Vangsness



Le BAU est sollicité pour une prise d'otages dans un cabinet d'avocats à Washington. Kristy, l'épouse de Simmons, fait partie des salariés. Matt refuse d'être mis à l'écart sur cette affaire comme l'exige la procédure. Emily accepte qu'il participe à l'enquête pour établir le profil des assaillants qui ont réussi à prendre le contrôle des systèmes de sécurité de l'entreprise. Ils réclament bientôt la libération de l'ancien leader du groupe séparatiste Les Cavaliers. Cet homme doit être exécuté par injection létale.

France 2 21:00

Nina

Réalisateur : Jérôme Portheault
Avec : Annelise Hesme, Nina Mélo



Le service du Dr Proust accueille Bertrand, un jeune père de famille souffrant d'un œdème cérébral, et François qui enchaîne les opérations. Nina assiste le Dr Smireni pour la consultation antidouleur, ouverte à l'hôpital. Leur premier patient est Steve, un garçon atteint d'un cancer des os. Seule la morphine le soulage. Nina se sent à sa place pour la première fois et ne résiste pas aux avances du médecin qui est aussi son professeur à la faculté.

France 3 21:05

La carte aux trésors

JEU 58 épisodes



Les deux candidats, Marjorie et Thierry, s'élancent dans un jeu de piste qui les emmène à la découverte des châteaux du Val de Loire, comme Chambord doté d'un escalier de toute beauté ou Chenonceau avec sa galerie qui enjambe le Cher. Cette course d'orientation les mène également sur les traces du peintre florentin Léonard de Vinci, qui a fini sa vie à Amboise. Objectif des concurrents : résoudre les trois énigmes pour trouver la « Rose des vents » qui leur permettra d'accéder au trésor. Pour se déplacer, chacun a un hélicoptère à sa disposition. Une fois à terre, ils doivent compter sur les habitants pour progresser.

CANAL+ 21:10

Madame

Réalisateur : Amanda Sthers
Avec : Rossy de Palma, Toni Collette



Avec Bob, son mari, l'américaine Anne vit grand train. Réellement installée dans un superbe hôtel particulier parisien, elle fait tourner sa maison en employant du personnel. Un soir de diner, elle constate avec horreur que la table est mise pour treize personnes. Elle demande donc à Maria, sa bonne, de prendre place parmi les invités. Durant la soirée, David, un marchand d'art, la remarque. Il est troublé par l'attitude hors-norme de celle qu'il croit être une princesse. Le lendemain, il cherche à la revoir et réussit à obtenir son numéro. Mais Anne ne l'accepte pas.

6 21:00

Le meilleur pâtissier

JEU 7 saisons / 54 épisodes



Cyril Lignac propose aux candidats de revisiter le célèbre ourson en guimauve. Les pâtisseries amateurs devront réinventer cette friandise moelleuse, recouverte de chocolat craquant. Pour l'épreuve technique, Mercotte met les participants au défi de réaliser un château de cartes en biscuits, fourrés à la framboise et au chocolat. L'édifice doit être constitué de quatre étages. Enfin, les sept talents devront préparer le gâteau rêvé d'enfants. Ils sont jugés par ceux-ci et par Noémie Honiat, ancienne candidate de « Top Chef » et championne de France du Dessert 2011.

Jeux

Samourai-Sudoku N°1994

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

• S • B • E • E • M • E • I
R E C A L C I T R A N T E S
• C R U A U T E • T E R M E
S T I M U L A • R A S E U R
• I • E D E L W E I S S • E
D O N • A S I E • T O I T •
• N E O N • E L U • S L I P
I N T R U S • T R I • L E I
• E T A M A G E • C L O R E
O M E T • I R R I T O N S •
• E T E T E E • M E T • M A
P N E U S • V A I R • S O S
• T • R A M E U T E R O N S
E S T • R E S T A • A I D A
• • A G I R • E T A G E E S
A V I O N • R U I N E S • S
• I L • E P E R O N S • R I
A L L U S I F • N U • B O N
L E T • G U I S E S • D E
P A R A P E T S • L E V E R
• S A H A R A • E S P E R A

Horizontalement :

- 1 - Sans queue ni tête
- 2 - Tordre la soie - Extirpe
- 3 - Réduite en poudre - Louer sans réserve
- 4 - Ferraille à Stockholm - Ils deviennent gênéraux dans la bonne humeur
- 5 - Inhabituel - Essence de roses
- 6 - Vraiment pénibles - Monnaie du vieux continent
- 7 - Mots de la fin - Réussite pour le rugbyman
- 8 - Loch à farces - Point de jonction - Abréviation trigonométrique
- 9 - Numéro 35 - Amusant et souvent burlesque
- 10 - Déformées par les urates

Verticalement :

- A - Poids de la gravité
- B - Elles ont l'épiderme très coloré
- C - Naviguerais mais en arrière
- D - Manifestation d'aficionado - Violoniste roumain
- E - C'est déjà du passé - Pronom familial - Mot de choix
- F - Dans - Incorrect
- G - Retouché - Pas très large
- H - Etes égarés - Elle soutient tout le quartier à elle seule
- I - Scabreuses - Bien récité
- J - Style - S'ils étaient blancs, c'étaient des émigrés
- K - Diminuerai la taille
- L - Devendra - Bien huilés

Rien ne ressemblerait plus à un ange qu'une femme parfaite.

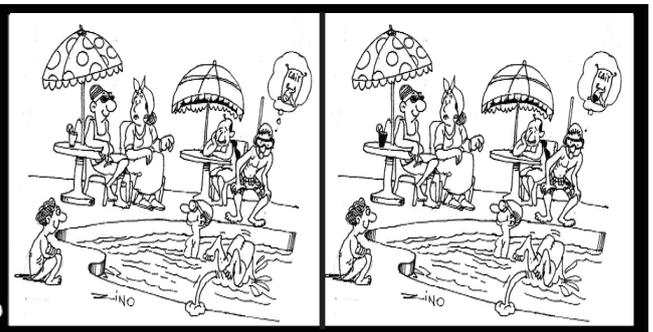
Citation de Pierre-Claude-Victor Boiste ; Le dictionnaire universel (1843)



Mots croisés N°1994

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

Terreurs



HANDBALL CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (MESSIEURS) :

Zeguili : «Atteindre les demi-finales, objectif des Pétroliers»

Le GS Pétroliers prendra part au Championnat d'Afrique des clubs champions de handball (messieurs), prévu du 19 au 28 octobre à Abidjan (Côte d'Ivoire), avec l'objectif d'atteindre les demi-finales de la compétition africaine après huit ans d'absence, a indiqué l'entraîneur des Pétroliers, Réda Zeguili.

«Cela fait huit ans qu'on n'a pas participé à cette compétition continentale dont l'édition de 2018 va marquer le retour du GS Pétroliers sur la scène africaine, d'autant plus que nous serons les seuls représentants de l'Algérie. Nous allons tout faire pour aller le plus loin possible dans cette compétition, mais je ne vous cache pas, l'objectif tracé par le club est celui d'atteindre les demi-finales», a déclaré à l'APS Réda Zeguili.

Versés dans le groupe B de la 40e édition du Championnat d'Afrique des clubs champions, les Pétroliers débiteront le tournoi vendredi face à la Jeunesse sportive de Kinshasa (RD Congo), avant d'affronter la formation marocaine du Raja samedi, puis le Zamalek d'Egypte dimanche.

Pour leur dernier match de la phase de poules, prévu lundi prochain, les hommes de Réda Zeguili seront confrontés aux Congolais de Petrosport. Le groupe A est composé d'Al-Ahly du Caire (Egypte), de Phoenix (Gabon), de FAP (Cameroun), de Red Star (Côte d'Ivoire) et de l'USFA (Burkina «Je pense que le niveau technique de notre groupe sera plus relevé par rapport au groupe A, mais connaissant l'évolution de la petite balle africaine, je pense que la concurrence sera très rude.

Il faut déjà réussir l'entame du tournoi face à la formation congolaise avant d'enchaîner avec le Raja et le Zamalek, deux équipes que nous connaissons très bien et qui ne sont plus à présenter», a-t-il dit. Pour l'entraîneur des Pétroliers, «la gestion de la compétition, notamment sur le plan psychologique, est très importante vu l'âge des joueurs dont plusieurs ne dépassent pas les 21 ans et qui prennent part pour la première fois à une compétition continentale».

«La majorité des joueurs sont jeunes, ce qui rend difficile la gestion de la pression des rencontres. Ils seront néanmoins entourés des piliers de l'équipe, à l'image de Berkous, Slahdji et Berriah. Ce qui est sûr, c'est que les joueurs sont motivés à l'idée de disputer une telle compétition. On va gérer le tournoi match par match face à des équipes africaines qui ont énormément évolué. Il faut prendre au sérieux toutes les équipes de notre groupe», a précisé Zeguili. A cet effet, le club champion d'Algérie en titre a fait appel à deux joueurs du CRB Baraki, à savoir Abdeljalil Zenadi et Abderrahouf Djellabi, à l'occasion de ce rendez-vous.

L'ancien sélectionneur national s'est montré «très satisfait» de la préparation dont ont bénéficié ses joueurs, notamment le stage d'inter-saison effectué à l'étranger. Le départ de l'équipe algéroise à destination d'Abidjan est prévu ce mardi à 19h00. A l'issue de la phase de poules, les quatre premiers de chaque groupe se qualifieront aux quarts de finale, prévus le 25 octobre. Les demi-finales et la finale sont prévues, respectivement, les 26 et 28 octobre.

JOJ-2018 (ATHLÉTISME): Fortunes diverses pour les Algériens

Les Algériens engagés lors des épreuves d'athlétisme, disputées lundi à Buenos Aires en Argentine pour le compte des 3es Jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ-2018), ont connu des fortunes diverses.

Au concours de saut en hauteur, Bilel Afer a pris la 6e position avec un saut à 2.00m, échouant dans ses trois essais à 2.05m. Le titre olympique de la jeunesse a été remporté par le Chinois Long Chen (2.13m), devant le Finlandais Arttu Mattila avec 2.09m (réalisé au 1er essai) et l'Ukrainien Oleh Doroshchuk (2.09m), mais réussit lors de sa seconde tentative.

Pour sa part, Saïd Kouache s'est contenté d'une 13e position sur l'épreuve du 5000m marche, réalisant un total de 45:39.49 (cumul des temps lors des 1re et 2e étapes). Lors de la 1re étape, Kouache a pris la 12e place en 22:00.00 et à la 2e, il s'est classé 13e en 29:39.49.

Il est à rappeler que pour

les JOJ, l'IAAF a instauré un format spécial pour la compétition d'athlétisme qui ne se déroule pas sous forme de série/finale mais comprend deux tours d'importance égale: les performances des deux tours sont additionnées pour déterminer le classement final de l'épreuve. Chaque athlète concourra ainsi deux fois dans son épreuve, à l'exception du 1500m, du 3000m et du 2000m steeple.

Le podium olympique de l'épreuve du 5000m est revenu, respectivement, à Oscar Patin (Equateur) avec un total de 40:51.86, devant Suraj Panwar (Inde) en 40:59.17 et Jan Moreu (Porto-Rico) en 41:59.29. Quant à l'athlète Hamdani Benahmed, engagé

sur le 4000m, il n'a pas pu terminer la course, abandonnant après 1600m.

Le Kényan Muema Jackson Kavesa a été le vainqueur de la course en 11:12, suivi de l'Ethiopien Berihu Aregawi (11:13) et du Burundais Jean Butoyi (11:28). Une seule médaille d'argent a été remportée, jusqu'à présent,

par l'athlétisme algérien au rendez-vous argentin, grâce à Mohamed Ali Gouaned qui a pris la seconde place dans l'épreuve du 800m. Gouaned a réussi sa médaille grâce au calcul des totaux de ses temps lors de cette compétition, réa-



lisant un résultat final de 3:41.74, derrière l'Ethiopien Tasew Yada (3:39.76) et devant le Turc Mehmet Celik (3:41.79). Six athlètes (cinq garçons et une fille) représentent l'Algérie aux épreuves d'athlétisme des JOJ-2018.

JAJ-2018: «La situation financière des employés sera incessamment régularisée»

La situation financière des salariés ayant participé à l'organisation des derniers Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), disputés du 18 au 28 juillet en Algérie, «sera incessamment régularisée», a promis mardi le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, en marge d'une visite d'inspection au stade de Baraki (Alger).

«Aucun membre ne sera spolié de

ses droits. L'Etat algérien ne badine pas avec ce genre de choses. Alors qu'ils soient rassurés: leur situation financière sera incessamment régularisée», a indiqué le ministre devant les journalistes.

Près de trois mois après la fin des JAJ-2018, des employés ayant travaillé sur différents sites qui ont abrité cette compétition continuent en effet de réclamer des indemnités impayées. Un

retard relativement important qui, dernièrement, a poussé certains d'entre eux à hausser le ton.

«Une commission a été spécialement installée pour s'occuper de ce dossier. Elle travaille avec assiduité, ce qui me pousse à croire que ce problème sera réglé incessamment. Ce n'est qu'une question de temps», a encore promis le ministre.

CHAMPIONNAT AFRO-ARABE DE POWERLIFTING : L'Algérien Boughalem déterminé à remporter le titre

L'Algérien Ilyès Boughalem, cinq fois champion du monde de powerlifting, a affiché sa détermination à remporter le titre du championnat afro-arabe qui s'ouvrira mercredi à Meknès, au Maroc. Cet athlète qui a pulvérisé, en juin dernier, son propre record mondial de la discipline en soulevant 281,5 kg aux championnats du monde de powerlifting à Calgary (Canada), se prépare pour cet objectif au club sportif amateur des champions de bodybuilding et de po-

werlifting de sa ville natale à Souk Ahras.

Originaires également de Souk Ahras et sociétaires du même club que Boughalem qui en assure le coaching, Zahra Tatar et Moussa Irdir, qualifiés à l'issue des éliminatoires tenues le 21 septembre à Bou-Ismaïl (Tipasa), représenteront l'équipe nationale algérienne à cette compétition qui verra la participation de plusieurs pays arabes et africains dont l'Irak, l'Egypte, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe en plus de l'Iran

en sa qualité d'invité d'honneur. Cinq fois champion du monde, quintuple champion d'Afrique, Ilyès Boughalem détient 10 records mondiaux, arabes et africains. Agé aujourd'hui de 31 ans, il a commencé à pratiquer ce sport à l'âge de 8 ans au club des Amis de la santé. Sa première apparition internationale a eu lieu en 2013 au Maroc lors du championnat afro-arabe durant lequel il a obtenu sa première médaille d'or avant de s'imposer au champion-

nat du monde à cinq reprises.

L'athlète se consacre depuis quelques années à la promotion de cette discipline dans sa ville natale de Souk Ahras, où la direction de la jeunesse et des sports vient de mettre à la disposition de son club une salle de sports de 600 m². Assisté de six entraîneurs (trois hommes et trois femmes), Ilyès Boughalem, lui-même entraîneur, encadre des athlètes en bodybuilding, powerlifting, haltérophilie, aérobic et fitness.

RUGBY/COUPE D'AFRIQUE "SILVER CUP": «Se donner à fond en Zambie pour remporter cette finale»

L'entraîneur de la sélection algérienne de rugby, Boumedienne Allam, a indiqué lundi à Alger que les "Verts" visaient la victoire face à la sélection zambienne, le 20 octobre en Zambie lors de la finale de la Coupe d'Afrique des nations "Silver cup" pour accéder au palier "Gold cup" l'an prochain.

«Nos chances de victoire sont très bonnes en Zambie malgré la difficulté de la tâche devant un adversaire qui jouera sur son terrain et devant son public. Il faut avouer que leurs qualités physiques sont très impressionnantes, ils sont très musclés. Nous allons quand même nous battre sur le terrain et jouer à fond pour nous imposer car le rugby est une discipline de combat aussi», a déclaré le coach national lors d'une conférence de presse organisée par la

Fédération algérienne de rugby (FAR).

Et d'enchaîner: "Le XV algérien n'est plus un effectif inconnu depuis l'an dernier car un travail est en train de se faire et nous avons une équipe très compétitive. On va essayer de rester concentrés pendant tout le match et jouer notre jeu pour revenir avec un résultat positif". Selon Allam, la sélection nationale n'a bénéficié d'aucune préparation spécifique en vue de cette rencontre décisive.

"J'aurais aimé programmer un stage de préparation avant d'aborder cette finale car on va jouer à 1400m d'altitude et on doit nous adapter comme on l'a fait déjà l'an dernier mais malheureusement ça n'a pas été le cas puisque beaucoup de nos joueurs n'ont pas été libérés par leurs clubs. Toutefois, je pense que nos joueurs ont toutes les

qualités pour réussir à s'imposer en Zambie surtout s'ils évolueront avec le cœur pendant tout le match", a ajouté Allam.

En cas de victoire en terre zambienne, l'Algérie accèdera en "Gold cup" et aura l'honneur de disputer les qualifications de la Coupe du monde. "La Gold cup est un palier supérieur regroupant plusieurs grandes nations africaines de rugby. Aujourd'hui, si je vais situer le niveau de l'Algérie en Gold cup, je dirai qu'elle est au milieu du tableau. Notre but actuellement est d'apprendre et de se frotter à d'autres nations dont le niveau est plus élevé», a-t-il conclu. Pour rappel, la Gold cup est composée de six nations cette année. Il s'agit de la Namibie, du Kenya, de l'Ouganda, du Zimbabwe, de la Tunisie et du Maroc.

JOJ-2018 (ATHLÉTISME): Médaille d'argent pour l'Algérien Gouaned

L'athlète Mohamed Ali Gouaned a offert à l'Algérie une médaille d'argent en athlétisme aux Jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ-2018), en obtenant la seconde place du 800m, lundi en fin d'après-midi à Buenos Aires. Disputée en deux étapes, l'Algérien a réussi sa médaille grâce au calcul des totaux de ses temps lors de cette compétition, réalisant un résultat final de 3:41.74, derrière l'Ethiopien Tasew Yada (3:39.76) et devant le Turc Mehmet Celik (3:41.79).

Lors de la course de dimanche (1re étape), Gouaned avait obtenu la seconde position en 1:50.08 (sa meilleure performance de l'année), alors que lors de la 2e étape, l'Algérien s'était classé en 6e position en 1:51.66. Il est à rappeler que pour les JOJ, l'IAAF a instauré un format spécial pour la compétition d'athlétisme qui ne se déroule pas sous forme de série/finale mais comprend deux tours d'importance égale: les performances des deux tours sont additionnées pour déterminer le classement final de l'épreuve.

Chaque athlète concourra ainsi deux fois dans son épreuve, à l'exception du 1500m, du 3000m et du 2000m steeple, où le 2e tour sera une course de cross-country de 4 km. Le système récompense la régularité à

haut niveau plus tôt qu'une performance exceptionnelle sur une course/un concours.

Mais de l'autre côté, la compétition perdra en spontanéité en raison du temps nécessaire au calcul des totaux et à la détermination du classement final. L'athlète qui franchit la ligne en 1re position au 2e tour ne sera pas nécessairement le vainqueur final. La médaille d'argent de Gouaned est la deuxième pour l'Algérie aux JOJ après celle de même couleur remportée par Fateh Benferdjallah qui a été



battu en finale de la catégorie de 80 kg du tournoi de lutte libre par le Russe Tembotov Akhmedkhan (10-0).

CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE DE KARATÉ-DO : Plus de 180 athlètes en compétition

Cent-quatre-vingt-trois athlètes représentant 20 équipes des différentes régions, écoles et unités de l'Armée nationale populaire (ANP) prennent part au Championnat national militaire de karaté-do (kata - kumité), ouvert lundi à l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale à Zéralda (Alger).

Cette première journée de compétition, consacrée aux épreuves de kata, a enregistré

la qualification en finale, prévue mercredi, des équipes des 1re et 2e Régions militaires. Chez les dames, Aya Bouaziz du Commandement de la Gendarmerie nationale a décroché le titre national en kata individuel, devant Hadjer Nafir de l'Ecole d'application des services de la santé militaire et Kahina Oulmi de la 1re Région militaire. La deuxième journée de compétition, prévue mardi, verra

le début des épreuves de kumité (messieurs - dames), alors que la dernière journée, prévue mercredi, sera consacrée aux finales. Les épreuves de kumité chez les messieurs seront disputées dans cinq catégories de poids : -60 kg, -67 kg, -75 kg, -84 kg et +84 kg. Chez les dames, cinq catégories de poids ont également été inscrites au programme : -50 kg, -55kg, -61 kg, -68 kg et +68 kg.

JOJ-2018 / BOXE (TOUR PRÉLIMINAIRE): 2e défaite de l'Algérien Maouche (49 kg)

Le boxeur algérien Hichem Maouche (49 kg) a concédé sa deuxième défaite devant le Britannique, Price Ivan, pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires du tournoi de boxe des 3es Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2018) qui

se poursuivent à Buenos Aires en Argentine. C'est la deuxième défaite de l'Algérien, champion d'Afrique en titre, après celle concédée dimanche face à l'Irlandais, Clancy Dean Patrick (5-0). Deux Algériens entreront lundi en lice à partir de 23h00

(algériennes) pour le compte de la deuxième journée du tour préliminaire. Il s'agit de Farid Douibi (75 kg) face au Vénézuélien, Jimenez Giordany, alors que Hacid Mohamed-Amine (91 Kg) sera opposé au représentant des Samoa, Mathes Malcolm

Preston. Quatre boxeurs algériens dont une fille prennent part aux Jeux olympiques de la jeunesse à Buenos Aires. Il s'agit d'Hichem Maouche (49 kg), Farid Douibi (75 kg), Mohamed-Amine Hacid (91 kg) et Chaïb Ichrak (75 kg).

HANDBALL / COUPE ARABE DES CLUBS : Vers l'organisation de la 34^e édition en Tunisie

L'Union arabe de handball a donné son accord de principe pour confier l'organisation de la 34e édition de la Coupe arabe des clubs champions (messieurs et dames) au club tunisien du CS Sakiet Ezzit, a annoncé l'instance arabe.

«Nous vous informons de notre accord de principe. Toutes les modalités concernant l'organisation de cette compétition seront discutées prochainement», a écrit l'Union arabe au CS Sakiet Ezzit (Sfax)

qui a introduit une demande en ce sens. Cette épreuve, qui devait se dérouler initialement du 15 au 25 octobre à Alexandrie (Egypte), a été reportée faute de clubs participant à la compétition.

Les Tunisiens ont proposé la période du 19 au 29 décembre pour le déroulement de la compétition. Deux clubs algériens (le GS Pétroliers en dames et la JSE Skikda chez les messieurs) avaient confirmé leur participation au tournoi

d'Alexandrie aux côtés d'Al Ahly (Egypte), Khadamate Brij (Palestine) et Sporting (club hôte) chez les dames, ainsi que d'Al Ittihad (Libye), Nadi Al-Arabi et Al-Ahly (Qatar), Al-Khaleedj (Arabie saoudite) et Sporting (Egypte) chez les messieurs. Le CS Sakiet Ezzit a remporté la dernière édition du tournoi organisée à Oujda (Maroc), en battant en finale Al Arabi du Qatar.

CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE DE KARATÉ-DO : Plus de 180 athlètes en compétition

Cent-quatre-vingt-trois athlètes représentant 20 équipes des différentes régions, écoles et unités de l'Armée nationale populaire (ANP) prennent part au Championnat national militaire de karaté-do (kata - kumité), ouvert lundi à l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale à

Zéralda (Alger). Cette première journée de compétition, consacrée aux épreuves de kata, a enregistré la qualification en finale, prévue mercredi, des équipes des 1re et 2e Régions militaires. Chez les dames, Aya Bouaziz du Commandement de la Gendarmerie nationale a décroché le titre national en

kata individuel, devant Hadjer Nafir de l'Ecole d'application des services de la santé militaire et Kahina Oulmi de la 1re Région militaire. La deuxième journée de compétition, prévue mardi, verra le début des épreuves de kumité (messieurs - dames), alors que la dernière journée, prévue mercredi, sera

consacrée aux finales. Les épreuves de kumité chez les messieurs seront disputées dans cinq catégories de poids : -60 kg, -67 kg, -75 kg, -84 kg et +84 kg. Chez les dames, cinq catégories de poids ont également été inscrites au programme : -50 kg, -55kg, -61 kg, -68 kg et +68 kg.

LIGUE 1 / CR BELOUZDAD: Madar Holding va acquérir 67% des actions de la SSPA

Le groupe Madar Holding va devenir actionnaire majoritaire au sein de la SSPA / CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football) en acquérant 67% des actions, a annoncé le club algérien dans un communiqué commun, dont une copie a été transmise à l'APS.

Le groupe Madar Holding va s'investir dans le développement du club à travers ses cadres, ses compétences et son savoir-faire, et le CSA sera là pour l'accompagner aux fins de l'aboutissement et la réussite de ce grand projet, précise le communiqué, signé par le président du CSA/CRB Karim Chettouf et le Président directeur général (PDG) du groupe Madar Amara Charaf-Eddine, à l'issue d'une «réunion décisive» tenue ce lundi.

Sur les 67% qui seront détenus par le groupe Madar Holding «47% issus des actions du CSA, appelés à être entérinés par l'Assemblée générale du CSA/CRB, alors que 20% représentent le bloc des autres actionnaires lesquels sont sollicités à l'effet d'accepter la proposition de libérer cette quote-part au profit de Madar Holding», explique la même source.

Le CRB traverse depuis le début de la saison une crise de résultats aigüe qui l'a fait scotcher à une place de lanterne rouge avec 3 points seulement.

Le club algérien avait déclaré forfait pour le match première journée de la compétition à domicile face à l'AS Ain M'vila pour dettes impayées, ce qui lui a valu une défaite sur tapis vert (3-0) et une déqualification de trois points.

L'équipe est dirigée actuellement par un staff technique intérimaire conduit par Lotfi Amrouche, suite à la démission de l'entraîneur Si Tahar Chérif El-Ouezzani.

LIGUE 1 MOBILIS: La fin de la phase aller le 21 novembre (LFP)

La phase aller du championnat Mobilis de Ligue 1 s'achèvera le 21 novembre 2018 mais le dernier match de cette phase est programmé le 29 novembre. Il s'agit de la rencontre USM Alger - ES Sétif pour le compte de la 11^{ème} journée, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi. Selon la même source, la trêve hivernale aura lieu entre le 21 novembre et le 17 décembre 2018. Quant au championnat de Ligue 2, la dernière journée est programmée les 30 novembre et le 1er décembre 2018. Interviendra ensuite la trêve qui s'achèvera le 17 décembre 2018. D'autre part, la Ligue de football professionnel a fixé les dates des 32^{es} et 16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie seniors qui se dérouleront les 18 et 19 décembre pour le premier tour et les 25 et 26 décembre pour le second tour.

LIGUE 1 : Le MC Oran attend la résiliation du contrat de Badou Zaki pour qualifier son successeur Belatoui

La direction du MC Oran attend toujours la résiliation du contrat de son ex-entraîneur, Badou Zaki, pour pouvoir qualifier son successeur, Omar Belatoui avant la réception de la JS Kabylie, vendredi prochain, a-t-on appris mardi du club de Ligue 1 Mobilis.

Le président du MC Oran, Ahmed Belhadj, a envoyé un émissaire au Maroc pour accélérer les démarches de la résiliation du contrat de Badou Zaki, assure-t-on de même source.

Le boss oranais et le technicien marocain s'étaient entendus, il y a quelques jours, pour résilier à l'amiable le contrat liant les deux parties depuis l'été dernier, sachant que le coach est rentré chez lui au Maroc depuis plus d'un mois.

Badou Zaki s'est engagé à ce propos à restituer la moitié de son quatrième salaire, après avoir perçu une avance de quatre mensualités dès qu'il a entamé son travail au MCO début juin passé, informe-t-on.

Sous la houlette de l'ancien sélectionneur des «Lions de l'Atlas», les «Hamraoua» n'ont collecté que deux points en quatre matches.

Badou Zaki est rentré chez lui après la défaite sur le terrain de l'USM Bel Abbès (3-1) dans le cadre de la 4e journée, mais sans pour autant démissionner.

Il s'est contenté par la suite d'envoyer deux certificats de maladie consécutifs pour le compte des mois de septembre et octobre, mettant dans l'embarras la direction oranaise.

La présence du nouvel entraîneur, Belatoui, sur le banc de touche vendredi est tributaire de la résiliation officielle du contrat de l'ancien driver du CR Belouizdad, rappelle-t-on.

Par ailleurs, la LFP a avancé à 17h00 au lieu de 17h45 le match face à la JSK, co-leader du championnat, entrant dans le cadre de la 11e journée.

LIGUE 1 MOBILIS : Le CR Belouizdad sanctionné d'un match à huis clos (LFP)

Le CR Belouizdad a écopé d'un match à huis et 200.000 DA d'amende suite aux incidents survenus à l'issue de la rencontre perdue face à l'USM Alger (0-1) disputée au stade 20 août pour le compte de la 10e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP).

D'autre part, l'entraîneur du Paradou AC le Portugais Lacerda Chalo Francisco Alexandre est convoqué de nouveau pour audition prévue le lundi 22 octobre au niveau du siège de la ligue de football professionnel.

Pour sa part, le président de l'USM Annaba Zaim Abdelbasset est suspendu trois (03) mois dont un mois avec sursis «interdiction de terrain et de vestiaires».

Le premier responsable de l'USM Annaba (L2) devra en outre payer une amende de deux cent mille dinars 200.000 DA.

La commission de discipline de la LFP a laissé le dossier de l'A. Boussaâda (Ligue 2) ouvert pour «complément d'information», alors que le président ABS et le secrétaire sont convoqués à la séance du lundi 22 octobre au niveau du siège de l'instance chargée de la gestion de la compétition.

APS

France Football fait l'éloge de Bounedjah, la «nouvelle arme offensive» de l'Algérie

Le magazine *France Football* a fait hier, dans un portrait, l'éloge de l'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah, le qualifiant de «nouvelle arme offensive» de l'Algérie qui explose aujourd'hui.

«Il faudrait être aveugle pour ne pas remarquer le talent de Baghdad Bounedjah», a fait remarquer le magazine qui a relaté le parcours de ce joueur que l'ex-sélectionneur Vahid Halilhodzic avait refusé d'intégrer en équipe nationale. Pour *France Football*, les coaches et les dirigeants qui l'ont vu venir sur le terrain savaient qu'il «n'avait rien à faire» avec eux et qu'il fallait l'aider à partir sous d'autres cieux.

Cependant, Bounedjah, qui n'était pas connu du mercato international et manquait de visibilité, comme la plupart des Algériens, a réussi à rejoindre l'Étoile du Sahel, à l'âge de 21 ans. Il montra ses capacités et fait «très fort» dans ce club tunisien où, entre 2013 et 2015, l'Algérien dispute 66 matches, inscrit 53 buts et remporte une Coupe nationale et la Coupe de la Confédération africaine, dont il a terminé meilleur buteur avec six réalisations, rappelle le

magazine, relevant qu'il commença alors à attirer les convoitises. Ayant rencontré le journaliste de France Football, il y a trois mois, Bounedjah aurait confié ses ambitions : «Je vois mon avenir en Europe. Je veux passer un cap pour me faire un nom et évidemment, j'aimerais disputer les compétitions européennes de clubs».

Une vision, selon le magazine qui a interrogé ceux qui l'ont vu évoluer de près au Qatar, partagée par l'ex-capitaine de l'EN, Madjid Bougherra, qui a affirmé que «c'est un joueur complet. C'est un joueur pétri de qualités. Il peut évoluer en Europe très facilement». «Il est intelligent dans son placement et il sait faire mal au défenseur. Il sait aussi se faire oublier. C'est un finisseur qui sait la mettre



au fond. Il a de l'avenir, c'est le moment pour lui de passer un cap. J'espère le voir en Europe», a ajouté «Magic». Pour Nadir Belhadj, Baghdad Bounedjah «doit maintenant viser un bon club en Europe. Il doit travailler, mais il a clairement de belles qualités pour réussir». France Football pense que le nouveau sélectionneur algérien, Djamel Belmadi, est «sous le charme» de cet attaquant et

«a pu mesurer l'étendue du talent du garçon». «C'est le seul joueur que je craignais quand on jouait contre Al-Sadd. C'est un véritable poison, et il monopolise l'attention de toute la défense (...) Baghdad veut rattraper son retard en équipe nationale. Avec sa fougue, sa combativité et son tempérament de gagnateur, il peut aller loin», a déclaré à son sujet Djamel Belmadi.

LIGUE 1 : Le MCA réussit son redressement, Saïfi se réjouit

Après une période de doute et d'incertitude, le MC Alger a réussi à sortir la tête de l'eau et amorcer son redressement en enchaînant deux victoires de rang, synonyme de 5e place au classement, au terme de la mise à jour du championnat de Ligue 1 Mobilis de football disputée lundi.

La réception du CS Constantine lundi au stade 5-Juillet (2-1) constituait une occasion pour le «Doyen» de confirmer son réveil, quatre jours après avoir décroché une victoire face au NA Hussein-Dey (2-1).

Sans réaliser le match parfait face au champion sortant, le MCA a assuré l'essentiel en arrachant sur le fil une victoire qui fera beaucoup de bien à

une équipe qui commence à retrouver ses sensations. «On savait que le match allait être compliqué face à un adversaire très coriace. C'est vrai que nous avons pris un but à un moment crucial mais je n'ai jamais douté de la capacité de mes joueurs à gagner cette rencontre car ils avaient une volonté de fer.

Cette victoire est celle du cœur et de l'abnégation», a affirmé l'entraîneur intérimaire du MCA Rafik Saïfi.

Les signes positifs étaient perceptibles lors du derby algérois face à l'USM Alger (0-0), où les coéquipiers de l'homme en forme du moment Sofiane Bendebka ont rendu une copie acceptable face à l'actuel co-leader.

Un match nul au goût d'une victoire

pour une équipe qui restait sur une mauvaise série, avec notamment un cinglant (5-0) infligé à domicile par la JS Kabylie et surtout une élimination sans gloire en phase de poules de la Ligue des champions.

Par ailleurs, la direction du club s'est tournée vers la piste de l'entraîneur Adel Amrouche après l'échec des négociations avec le Français Roland Courbis, ce dernier ayant fini par décliner l'offre après une longue période de tergiversations.

Avec désormais un moral gonflé à bloc, le MCA tentera de confirmer son regain de forme samedi en déplacement face au CABB Arréridj, dans le cadre de la 11e journée du championnat.

ALGER : Vers le report de la réception du nouveau stade de Baraki

La réception du nouveau stade de Baraki, prévue fin décembre 2018, «pourrait se faire finalement au mois de janvier 2019», a annoncé hier à Alger le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, au terme d'une visite d'inspection sur le chantier.

«Le projet a été lancé il y a 14 ans, et après un tel retard, nous espérons tous le voir s'achever le plus tôt possible.

Nous avons mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires pour que le projet soit livré fin décembre 2018, mais si la réalisation d'un meilleur travail exige un peu plus de temps, alors il n'y a pas de problème, pour peu que cet ajournement

n'aille pas au-delà de janvier 2019», a déclaré le ministre, accompagné de l'ambassadeur de Chine en Algérie.

Lancé en 2004, le projet du nouveau stade de Baraki, d'une capacité de 40.000 places assises, a connu une longue période d'arrêt.

Les travaux n'ont repris qu'en 2009 et malgré la mobilisation d'importants moyens humains et financiers, leur taux d'avancement n'a atteint que 86%.

Une progression qui, cependant, ne concerne que les gros-oeuvres, car les travaux destinés au drainage du terrain ainsi qu'à la pose de la pelouse et des sièges n'ont pas encore démarré.

«Si nous avons pris un peu de retard, c'est par souci d'ef-

fectuer un bon travail», a indiqué Nazim Ghanem, le Directeur général adjoint de l'entreprise China Railway Construction Engineering Group (CRCEG) qui se charge de réaliser le projet.

«Nous avons considéré qu'il était primordial de bien finir le gros-oeuvre avant de passer à autre chose, car nous tenons à réaliser un produit de qualité qui répondra aux attentes», a ajouté M.

Ghanem, assurant que les travaux en cours «ont considérablement avancé», faisant que «l'entreprise pourra bientôt passer à d'autres étapes du projet».

Parmi les nouveaux chantiers qui seront lancés pendant «les trois ou quatre prochaines semaines», les tra-

voux de drainage, qui précéderont la pose de la pelouse et des autres équipements.

«Nous voulons un stade moderne qui répond aux normes de sécurité, tout en procurant aux spectateurs le confort dont ils ont besoin, à travers notamment la présence de certaines commodités, comme les buvettes et l'accès au réseau internet.

Si cela nécessite un peu plus de temps que prévu, l'Etat algérien n'y voit pas d'inconvénient», a adhéré le ministre. M. Hattab a profité de l'occasion pour annoncer devant les journalistes que «les travaux ont bien avancé, y compris au niveau des stades de Douéra, Tizi-Ouzou et Oran», la ville hôte des Jeux méditerranéens de 2021.

NAPLES : UN BUTEUR DANOIS SUR LES TABLETTES

D'après le Corriere dello Sport, la formation de Naples envisagerait de recruter un attaquant lors du prochain mercato hivernal. Les dirigeants napolitains auraient coché le nom de Kasper Dolberg, âgé de 21 ans, ce dernier évolue à l'Ajax d'Amsterdam. Auteur de deux buts en trois rencontres de championnat, il serait estimé à 15 millions d'euros.



SADIO MANÉ BLESSÉ À SON TOUR

Décidément, cette trêve internationale est difficile pour les joueurs de Liverpool. Après Mohamed Salah, touché à la cuisse avec l'Egypte, et Virgil Van Dijk, qui a quitté le rassemblement néerlandais avec une blessure aux côtes, c'est au tour de Sadio Mané de rejoindre l'infirmerie. L'international sénégalais s'est fracturé le pouce de la main gauche, et pourrait manquer la rencontre face à Huddersfield ce week-end.

Kane glisse un message fort au Real

Désireux de renforcer une attaque qui peine à inscrire le moindre but depuis quelques semaines, le Real Madrid envisagerait de recruter Harry Kane. Mais, l'attaquant de Tottenham a envoyé une réponse claire aux Madriliènes.

Hier lundi dans le cadre de la Ligue des Nations, l'Espagne accueillait l'Angleterre à Séville. Et la formation entraînée par Luis Enrique s'est fait surprendre par une bonne équipe des Three Lions.

Alors que la Roja dominait outrageusement le match, les Anglais ont su profiter des contre-attaques. Trois occasions et trois buts en première mi-temps. Des buts inscrits par Sterlin (16e), Rashford (30e) et Marcus Rashford (38e).

Mais au retour des vestiaires, les Espagnols vont réagir, réduisant l'écart sur une réalisation de Paco Alcacer (58e). Et le capitaine espagnol Sergio Ramos a signé le deuxième en toute fin de temps additionnel (90+7). Score final (3-2).

Une belle performance des Britanniques emmenés par leur capitaine Harry Kane, longtemps annoncé au Real Madrid pour faire oublier un certain Cristiano Ronaldo parti à la Juventus. Et l'attaquant de Tottenham s'est exprimé sur l'intérêt merengue.

Le Spurs sous contrat jusqu'en 2024 a fait savoir qu'il ne compte pas rejoindre le Santiago Bernabeu pour l'instant. « Jouer au Real Madrid ? Je suis désolé, je n'y pense pas pour l'instant. Je suis désolé ! », a-t-il répondu en marge de la rencontre dans des propos relayés par Marca.



GUARDIOLA BIENTÔT EN ITALIE ?

Actuel entraîneur de Manchester City, Pep Guardiola pourrait bien se diriger vers l'Italie prochainement. Le manager espagnol, présent lors du festival sportif de rento a évoqué son futur, et s'est dit intéressé par un challenge en Italie. Dans des propos rapportés par L'Equipe, l'ex-coach du FC Barcelone a ainsi annoncé : « Moi, en Italie ? Pourquoi pas. Si on m'avait dit il y a des années que j'entraînerais Barcelone puis à Munich, moi avec les Allemands, puis maintenant, en Angleterre... Je ne sais pas où cela me mènera. Peut-être l'Italie, pourquoi pas. Et puis on mange très bien ici ! », a-t-il ironisé. L'hypothèse de le voir sur un banc en Italie prochainement n'est donc pas à exclure...



GROSSE OFFRE REFUSÉE POUR GHOUAM

Victime de deux graves blessures au genou droit, Faouzi Ghoulam (27 ans) s'apprête à réaliser son grand retour avec Naples. Une bonne nouvelle pour son entraîneur, Carlo Ancelotti, bien décidé à profiter des qualités de son latéral gauche. Pour preuve, Radio Kiss Kiss affirme que le club italien a, lors du dernier mercato estival, refusé une offre de 45 millions d'euros en provenance de Manchester United. Un joli chèque qui n'a pas fait trembler le président Aurelio De Laurentiis, désireux de conserver l'Algérien.



APN: Des députés organisent un rassemblement de protestation pour pousser Bouhadja à la démission

Les députés des cinq groupes parlementaires, signataires de la motion de "retrait de confiance" du président de l'Assemblée populaire nationale (APN) organisent, depuis hier matin, un rassemblement de protestation devant le siège de l'Assemblée pour pousser M. Bouhadja à la démission. Les députés se sont rassemblés au niveau de l'entrée principale de la chambre basse du parlement pour empêcher M. Bouhadja de regagner son bureau, selon les déclarations recueillies sur place. Les protestataires ont exprimé leur attachement à leur revendication réclamant la démission du président de l'Assemblée "en avançant pour motif l'impossibilité de poursuivre le travail avec lui". Les présidents de ces groupes parlementaires avaient remis au président de l'APN une motion de "retrait de confiance" dans laquelle ils ont dénoncé des "dépassements et violations" enregistrés au sein de l'institution législative, à savoir "marginalisation éhontée, l'ajournement prémédité de l'adoption du Règlement intérieur de l'APN, marginalisation des membres de la Commission des affaires juridiques, mauvaise gestion, frais exagérés déboursés illicitement, la non répartition des missions à l'étranger sur la base de la représentation proportionnelle et recrutement aléatoire et douteux". M. Bouhadja avait répondu, lors d'une réunion tenue la semaine dernière avec les directeurs de l'administration, des finances et des relations extérieures à l'APN à ces accusations en affirmant que "ces reproches exprimées dernièrement sur la gestion administrative de l'Assemblée n'ont pas fait l'objet de questionnement au niveau des réunions du Bureau de l'APN". Le président de l'Assemblée a rappelé les instructions qu'il a données à l'administration pour "une bonne application des lois régissant l'action de l'APN". Il a relevé aussi "avoir incité d'une manière continuelle, le comptable à se conformer aux procédures exactes relatives à la gestion financière et à maîtriser les dépenses".

PRÉSIDENTIELLE 2019 : M.Louh : «1.541 magistrats pour présider les commissions administratives électorales»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a annoncé, à partir de Boumerdès, la désignation de 1.541 magistrats pour la présidence des commissions administratives électorales à l'échelle nationale en perspective du prochain scrutin présidentiel.

Dans une intervention diffusée lundi par vidéo simultanément à partir de la Cour de Boumerdès vers d'autres cours à travers le pays, M. Louh a souligné la «grande responsabilité» qui attend ces magistrats, chargés, entre autres, de superviser les inscriptions, les radiation, les oppositions et la prise en charge de recours éventuels au niveau des tribunaux, tout en les appelant à conférer «l'intérêt nécessaire au contrôle des listes électorales». Il a également relevé l'importance de la révision ordinaire des listes électorales pour un scrutin crédible.

S'agissant de la prochaine élection relative au renouvellement de la moitié des membres du Conseil de la Nation, le ministre a annoncé la désignation de 144 autres magistrats, à raison de trois pour chaque wilaya, pour l'examen des dossiers de candidature, avant la prise en charge des recours éventuels par les tribunaux administratifs, conformément à la Loi, a-t-il fait savoir. Les mêmes magistrats désignés seront également chargés, le jour du scrutin, de l'encadrement de l'opération électorale, a-t-il ajouté, relevant qu'ils constitueront, à eux seuls, des bureaux de vote, pour encadrer l'opération, puis transcrire les



résultats du tri et annoncer les résultats. Les prochaines élections se dérouleront dans les délais a, par ailleurs, assuré M. Louh, avant d'appeler les juges de parquets à instruire les autorités judiciaires compétentes à surveiller minutieusement tout acte ou comportement répréhensible et tenter une action en justice contre tout ce qui pourrait porter atteinte à la crédibilité de la prochaine élection des futurs membres du Conseil de la Nation et de toutes les autres élections.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a rappelé que durant les législatives du 4 mai 2017, il a été enregistré 32 actes portant qualification pénale, dont 17 ont été placés sous réserve, et 15 ont fait l'objet de plaintes, ayant abouti à

des décisions judiciaires. La même élection a vu 38 cas de saisine par de par la Haute instance indépendante de surveillance des élections, dont 22 ayant fait l'objet de poursuites judiciaires.

Durant les élections locales du 23 novembre 2017 et selon les chiffres fournis par le ministre, 184 faits à caractère pénal ont été enregistrés. 68 ont été classés, les procédures de poursuite concernant deux autres cas ont été gelés pour immunités parlementaires alors qu'une action publique a été enclenchée pour le reste des cas.

Durant le même scrutin, la Haute instance indépendante de surveillance des élections a émis 60 saisines. 35 ont fait l'objet de décisions judiciaires tandis que 25 ont été classés.

QUALIFICATIONS CAN-2019 (4^EJ - GR. D): L'Algérie battue par le Bénin 1-0

La sélection algérienne de football a été battue par son homologue béninoise sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 1-0), hier au stade de l'Amitié Général Mathieu-Kérékou de Cotonou, pour le compte de la 4^e journée des éliminatoires (Gr. D) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 au Cameroun. Le Bénin a surpris la défense algérienne sur un but inscrit par D'Almedia (16') suite à un joli débordement de Sessegnon sur la gauche de la défense algérienne.

Ce même Sessegnon a laissé ses coéquipiers à dix depuis la 54^e minute suite à son exclusion. Les Verts, qui s'étaient emparés du fauteuil de

leader à l'issue de leur victoire vendredi dernier face au Bénin (2-0) au stade Mustapha-Tchaker de Blida lors de la 3^e journée, ont raté l'occasion de sceller leur qualification avant terme. Dans l'autre match du groupe D, la Gambie affronte en ce moment le Togo. A l'issue de la 4^e journée, la sélection algérienne et son homologue du Bénin occupent la première place (7 points) mais avec une meilleure différence de buts pour les Verts (+2).

Les deux premiers de chaque groupe et le meilleur troisième se qualifieront pour la phase finale de la CAN-2019 au Cameroun (15 juin - 13 juillet).

SAHARA OCCIDENTAL: L'Algérie participera aux négociations de Genève en tant que pays voisin et observateur

L'Algérie a accepté l'invitation de l'émissaire Horst Kohler, de participer à la première série de négociations directes entre le Front Polisario et le Maroc, prévues à Genève les 5 et 6 décembre, a annoncé mardi à New York, le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, l'ambassadeur Sabri Boukadoum. "L'Algérie, en tant que pays voisin et observateur officiel du processus de paix, a répondu immédiatement et de façon positive à l'invitation du président Kohler à une table ronde à Genève les 5 et 6 décembre", a déclaré l'ambassadeur Boukadoum lors de son intervention à la quatrième commission de l'ONU, chargée de la décolonisation.

GAZ NATUREL: Des coupures dans des quartiers de la commune de Dely Ibrahim à Alger

L'alimentation en gaz naturel sera suspendue mercredi à partir de 03h00 du matin dans onze (11) quartiers de la commune de Dely Ibrahim (Alger), en raison des travaux de maintenance, a annoncé hier la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bologhine dans un communiqué. Il s'agit des quartiers suivants: la coopérative Nadjah, la coopérative Rahma, Hai El Bina, Bois des Cars III, la Cité Cidek, le Lotissement Ras El Forn, la Cité

86 logements, la Coopérative Citmil, le Lotissement El Merdja, la Cité Sonacome et le Boulevard Ahmed Ouaked, a précisé la même source. Sans indiquer ni la date ni l'heure de la fin des travaux, la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bologhine s'est excusée, dans son communiqué, auprès de sa clientèle du désagrément occasionné par cette perturbation et a mis à sa disposition une ligne directe : le 3303 pour plus de renseignements.

ALGÉRIE-UIM L'Algérien Djamel Aidouni élu vice-président de l'Union internationale des magistrats

Le président du Syndicat national des magistrats (SNM), Djamel Aidouni, a été élu mardi vice-président de l'Union internationale des magistrats (UIM) à Marrakech (Maroc) lors du 61^e congrès de cette institution internationale. M. Aidouni qui est également président du Groupe africain de l'UIM, a été élu à l'unanimité par les magistrats et hauts fonctionnaires de la justice issus de quelque 90 pays participant à ce congrès. Pour rappel, M. Aidouni a été élu pour un mandat de deux ans au poste de président du Groupe africain de l'UIM, en mai 2018 à Alger à l'occasion de la 23^e réunion de ce Groupe. En ce sens, c'est grâce à son statut de président

du Groupe africain que M. Aidouni a pu postuler pour la vice-présidence de l'UIM. Les travaux du congrès de l'UIM qui ont débuté lundi, s'étaleront sur cinq jours avec à l'ordre du jour des activités, des rencontres et des ateliers portant sur des thématiques d'actualité relatives à la justice et les défis auxquels fait face l'institution judiciaire de par le monde dans les domaines civil, pénal, commercial et des droits humains. Au niveau local, M. Aidouni a été reconduit à la tête du Syndicat national des magistrats (SNM) en 2015 lors de la sixième session ordinaire de l'Assemblée générale du syndicat.

Le défunt Boustila inhumé au cimetière de Ben Aknoun

L'ancien commandant de la Gendarmerie nationale, le général de corps d'armée, feu Ahmed Boustila, a été inhumé hier après-midi au cimetière de Ben Aknoun à Alger. Les obsèques se sont déroulées en présence de plusieurs personnalités nationales et politiques, de proches du défunt

et d'un grand nombre de citoyens. Le général-major Ahmed Boustila, ancien commandant de la Gendarmerie nationale est décédé, dimanche dernier à Paris, à l'âge de 74 ans, des suites d'une longue maladie.

Le défunt avait occupé le poste de Commandant de la Gendarmerie nationale en

mars 2000, avant d'être remplacé en 2015 par le général-major, Menad Nouba. Né en 1944 à Ain M'lila dans la wilaya d'Oum el Bouaghi, Ahmed Boustila a passé presque toute sa carrière professionnelle au sein du corps de la Gendarmerie nationale.

APS

